HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

—

TOME VINGT-NEUVIÈME.

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

PAR

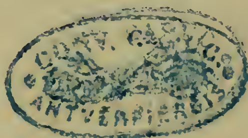
L'Abbé Rohrbacher,

Docteur en Théologie de l'Université catholique de Louvain,
Professeur au séminaire de Nancy, etc.

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.
Le commencement de toutes choses est la sainte
Eglise catholique.
S. Epiphane. l. 1, c. 5, *contre les hérésies.*
Ubi Petrus, ibi Ecclesia.
Où est Pierre, là est l'Eglise.
S. Ambr. *In psalm.* 40, n. 30.

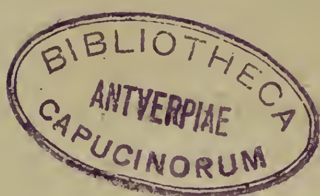
TOME VINGT-NEUVIÈME.

Tables.



LIÉGE,
IMPRIMERIE DE J.-G. LARDINOIS, ÉDITEUR,
Rue Sœurs-de-Hasque, N° 11.

1850


BIBLIOTHECA
ANTVERPIAE
CAPUCINORUM

RECTIFICATIONS ET ADDITIONS.

RECTIFICATION AU TOME 3.

Ce qui est dit sur le doute scientifique de Descartes, t. 3, l. 20, p. 265 et suivantes, doit être rectifié ou modifié par ce qui est dit sur le même sujet, t. 25, l. 87, p. 431 et seqq., d'après les explications authentiques de Descartes lui-même ; mais explications inconnues ou méconnues jusqu'en 1846.

ADDITION.

Tome 4, l. 26, p. 440, après le premier alinéa.

Quant à la première introduction du christianisme dans les Gaules, les sentiments ont varié en France depuis deux siècles. Jusqu'alors on y avait cru, comme partout ailleurs, que le christianisme avait été prêché dans la Gaule méridionale par saint Lazare, premier évêque de Marseille, par ses deux sœurs, sainte Marthe et sainte Marie-Madeleine, et par saint Maximin, un des soixante-douze disciples, premier évêque d'Aix ; que, sous l'empereur Claude, saint Pierre avait envoyé dans les Gaules, accompagnés d'autres missionnaires, les sept évêques suivants : Trophime d'Arles, Paul de Narbonne, Martial de Limoges, Austremoine de Clermont, Gatien de Tours et Valère de Trèves ; que le pape Clément, troisième successeur de saint Pierre, envoya Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris.

D'un autre côté, saint Epiphane dit de saint Luc qu'il prêcha en Dalmatie, en Gaule, en Italie, mais principalement en Gaule (1). Le même Père dit encore que Crescent, disciple de saint Paul, vint prêcher dans la Gaule, et que c'est une erreur d'appliquer à la Galatie ce que dit l'apôtre à cet égard dans sa seconde épître à Timothée (2). Saint Isidore de Séville compte encore l'apôtre saint Philippe parmi ceux qui prêchèrent l'évangile dans les Gaules (3). Aussi, dès l'année 190, saint Irénée de Lyon prouvait-il la vérité de la foi catholique par l'unanimité de la tra-

(1) Epiph. *Hæresi*, 51. — (2) *Ibid.* — (3) Isid. *De vitâ et morte sanctor.*, c. 74.

dition dans toutes les églises du monde, parmi lesquelles il met les églises établies chez les Celtes ou Gaulois (1). Quelques années après, Tertullien disait aux juifs que les diverses nations des Gaules s'étaient soumises au Christ, avec le reste de l'univers (2). Les diverses nations des Gaules sont les quatre provinces en lesquelles Auguste les avait divisées : Narbonne, Lyon, Belgique, Aquitaine. Telle était donc l'ancienne tradition, et du pays et d'ailleurs, sur la première introduction du christianisme dans les Gaules.

Vers la fin du dix-septième siècle, à la suite et sur l'autorité de Launoy, docteur suspect et téméraire, un certain nombre d'écrivains, plus ou moins infectés de jansénisme, se faisant les échos les uns des autres, avancèrent et soutinrent que cette ancienne et commune tradition sur la première introduction du christianisme dans les Gaules était fausse et inventée depuis le dixième siècle. Des catholiques même, sans y regarder de plus près, répétèrent ce qu'ils entendaient dire. Ce devint l'opinion dominante en France. On se mit à changer la tradition des bréviaires et des missels, tant à Paris que dans d'autres diocèses. Sainte Marie-Madeleine ne resta plus une et la même; elle fut divisée en trois personnes, la femme pécheresse et pénitente, Marie, sœur de Lazare, et enfin Marie-Madeleine, de laquelle le Sauveur avait chassé sept démons. L'arrivée de Lazare et de ses deux sœurs en Provence fut déclarée non avenue. La mission apostolique des sept premiers évêques fut retardée de plus de deux siècles. Le tout, parce que tel était l'avis de Launoy et de ses pareils, qui marchaient plus ou moins sur les traces de Luther et de Calvin. Cependant l'Eglise romaine, et dans son bréviaire, et dans son missel, et dans son martyrologe, et dans ses écrivains les plus approuvés, conservait l'ancienne tradition, d'ailleurs si honorable pour la France.

Aujourd'hui, 1848, un prêtre français, de la congrégation de Saint-Sulpice, vient démontrer, par une foule de monuments inédits ou peu connus, que l'Eglise romaine avait raison, et que les liturgistes français ont eu tort de bouleverser aussi précipitamment leur liturgie et tradition ancienne, sur des autorités et des arguments plus minces les uns que les autres (3).

Il prouve d'abord que sainte Marie-Madeleine, Marie, sœur de Lazare, et la pécheresse pénitente, sont une seule et même personne. Il le prouve par la tradition primitive, perpétuelle et générale des Grecs et des Latins. Chez les Grecs, sauf deux ou trois Pères qui, en passant, admettent ou

(1) Iren., l. 1, c. 3. — (2) Tertul. *Adv. Judæos*, c. 7. — (3) *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Madeleine en Provence, et sur les autres apôtres de cette contrée, saint Lazare, saint Maximin, sainte Marthe, et les saintes Maries Jacobé et Salomé*, par l'auteur de la *Dernière Vie de M. Olier*, deux vol. in-quarto, chez Migne.

supposent plusieurs personnes, l'unité a été reconnue et enseignée par tous les autres, notamment par ceux qui ont traité la question d'une manière plus expresse : tels, Ammonius Saccas, maître d'Origène, dans son *Harmonie des évangiles*, et Eusèbe de Césarée, dans ses *Canons évangéliques*, traduits par saint Jérôme. Origène est le premier qui imagina plusieurs femmes au lieu d'une seule. Encore n'est-il pas bien d'accord avec lui-même. Il reconnaît jusqu'à deux fois que beaucoup d'interprètes de l'évangile ne parlent que d'une seule femme. Lui, dans un endroit, en suppose trois ou même quatre, persuadé que c'était le moyen de résoudre plus aisément les objections de Celse. Ailleurs, il en admet trois; plus loin, seulement deux; enfin, il y a tel passage où il semble n'en admettre qu'une. Aussi Origène a-t-il été cité pour et contre la distinction. Saint Chrysostôme convient que tous les évangélistes semblent parler d'une seule personne : lui, dans son opinion particulière, en distingue deux, et même plusieurs pécheresses. Voilà les deux Pères grecs qui s'éloignent du sentiment ancien et commun. Saint Ephrem, diacre de l'église d'Edesse en Syrie, vivait au quatrième siècle. Comme ses écrits étaient lus publiquement après l'Ecriture sainte, son sentiment peut être regardé comme celui de la Syrie entière. Or, il dit positivement que la pécheresse pénitente, Marie, sœur de Lazare, et Marie-Madeleine, possédée de sept démons, c'est une seule et même personne, qui, après une vie scandaleuse, mérita d'être associée aux apôtres et aux évangélistes, pour annoncer la résurrection du Sauveur. Quant à la tradition de l'Eglise latine, l'auteur fait voir que les Pères latins supposent tous, sans exception, que Marie-Madeleine est la même que la sœur de Marthe, ou la pécheresse. Enfin, par un travail aussi édifiant que curieux, il expose l'application allégorique que les saints docteurs font des actions diverses de la pécheresse, de Marie, sœur de Lazare, et de Marie-Madeleine, à la gentilité d'abord pécheresse, puis repentante, puis saintement dévouée, comme d'une seule et même personne à une seule.

Quant aux arguments de Launoy et consorts pour introduire dans les bréviaires la distinction de Marie-Madeleine, les deux principaux sont deux méprises assez singulières. On citait en faveur de la distinction un passage de saint Théophile d'Antioche, qui vivait dans le second siècle. Le passage est formel : seulement, au lieu d'être de saint Théophile d'Antioche, il est de Théophylacte, écrivain du Bas-Empire, et qui vivait, non pas précisément dans le second siècle, mais bien dans le onzième. Pour des critiques qui voulaient en remontrer à l'Eglise romaine, la méprise est un peu forte. En voici une autre qui ne l'est pas moins. Les réformateurs janséniens de la liturgie en France s'appuyèrent du martyrologe romain pour introduire dans le bréviaire de Paris, au dix-neuf janvier, la fête de sainte Marie et de sainte Marthe. L'innovation de Paris

fut imitée dans beaucoup d'autres diocèses. Un Jésuite flamand, le père Sollier, fit voir que cette innovation gallicane ne reposait que sur une bévue. Voici tout ce que dit le martyrologe romain au dix-neuf janvier : *Fête des saints Marius et Marthe, sa femme, et de leurs enfants, Audifax et Abacuc, nobles Persans, qui, étant venus à Rome sous l'empire de Claude, y souffrirent le martyre.* Mais comment les liturgistes modernes ont-il pu trouver dans cette annonce la fête de sainte Marie et de sainte Marthe, sœurs de Lazare ? Le voici. Au lieu de *Marius et Marthe, sa femme*, un des modernes docteurs a lu *Marie et Marthe*, et supprimé prudemment tout le reste. Et les autres l'ont cru et répété sur parole. Quand le Jésuite eut révélé ce plaisant mystère, les novateurs de Paris eurent assez de sens pour supprimer cette fête dans une nouvelle édition de leur bréviaire; mais elle continua de figurer dans des bréviaires de province. Tels sont les deux principaux arguments des modernes, pour distinguer Marie, sœur de Marthe et de Lazare, d'avec Marie-Madeleine.

Les arguments contre la mission apostolique de Lazare, de Marthe et de Marie-Madeleine, ainsi que de saint Maximin, en Provence, ne sont pas plus péremptoires. Au dix-septième siècle, cette mission était reconnue par toutes les églises d'Occident. Launoy s'inscrivit en faux, attendu que saint Lazare était mort en Chypre, sainte Marthe à Béthanie, sainte Marie-Madeleine à Ephèse, et qu'aucun écrit ou monument antérieur au onzième siècle ne parle de leur apostolat en Provence. Pour prouver que la tradition constante des Provençaux et de tout l'Occident sur saint Lazare est fausse, Launoy ne cite qu'un compilateur grec du onzième ou douzième siècle, qui, parlant des reliques d'un saint Lazare *juste*, découvertes en Chypre sous l'empereur Léon VI, le confond avec saint Lazare de Béthanie, qualifié partout de *martyr*, et que les Cypriots n'ont jamais cru ni su enterré parmi eux. Saint Epiphane, évêque de Salamine en Chypre à la fin du quatorzième siècle, parle en détail de Lazare et du caractère de sa résurrection, mais il ne dit ni ne suppose d'aucune manière que son tombeau fût dans le pays, ce qu'il n'eût pas manqué de faire, si l'on en eût été persuadé. Enfin des moines grecs de l'île de Chypre même, consultés sur le lieu de la mort de saint Lazare, après la publication de l'ouvrage de Launoy, répondirent : « Qu'il était constant, par des monuments anciens des églises grecques, que sainte Madeleine, sainte Marthe, sa sœur, et saint Lazare, leur frère, avaient abordé en Provence et qu'ils reposaient dans ce pays. » Launoy prouve de même que sainte Marie-Madeleine est morte à Ephèse, attendu que dans un fragment grec d'actes apocryphes, il est parlé d'une sainte Marie-Madeleine, *vierge et martyre*, suppliciée à Ephèse, et que l'on suppose la sœur de Lazare. Mais la sœur de Lazare n'a jamais été qualifiée de vierge ni de martyre. Mais Polycrate, évêque d'Ephèse, dans la lettre où, à la fin du second siècle, il énumère

toutes les gloires de son église, ne dit pas un mot ni du tombeau de sainte Marie-Madeleine, non plus que de celui de la sainte Vierge; preuve bien claire que ces tombeaux n'y existaient pas. On peut même conclure que, s'il ne parle pas de la vierge et martyre Marie-Madeleine, dont Grégoire de Tours célèbre la gloire en Occident, c'est que cette vierge d'Ephèse n'avait pas encore souffert le martyre au temps de Polycrate, mais qu'elle le souffrit plus tard. Quant à sainte Marthe, Launoy et ses répétiteurs s'appuient de Flodoard pour assurer qu'elle est morte à Béthanie. Mais Flodoard dit seulement que de son temps on voyait encore à Béthanie la maison de Marthe, changée en église : il ne dit mot, ni de sa mort, ni de son tombeau.

Mais le grand argument de Launoy, c'est qu'aucun écrit ni monument antérieur au onzième siècle ne parle de l'apostolat de Lazare, Marthe et Marie-Madeleine en Provence. L'époque n'est pas mal choisie. Car, p n-dant les huitième, neuvième et dixième siècles, la Gaule méridionale fut ravagée par les Sarrasins, qui y détruisirent toutes les archives et monuments des églises. Toutefois il leur a échappé assez de monuments écrits et autres pour prouver à eux seuls, ce que prouvait déjà suffisamment la tradition toujours vivante et générale, savoir : l'apostolat des saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, ainsi que de saint Maximin, en Provence.

Voici la série de ces monuments publiés par l'auteur. 1° Une ancienne vie de sainte Madeleine, écrite au cinquième ou au sixième siècle et transcrite textuellement dans une autre plus étendue, composée au neuvième par saint Raban Maur, archevêque de Mayence, lesquelles toutes confirment de point en point la tradition vivante. 2° L'auteur produit, comme monuments plus anciens encore que ces vies écrites, divers tombeaux de la crypte de sainte Madeleine : d'abord celui de saint Maximin. Il montre que ce tombeau confirme la vérité de l'ancienne *Vie* et prouve que, dès les premiers siècles, et probablement avant la paix donnée à l'Eglise par Constantin, les chrétiens de Provence honoraient saint Maximin, leur apôtre, comme l'un des soixante-douze disciples du Sauveur. 3° A ce tombeau, il joint celui de sainte Madeleine, qui confirme aussi la vérité de l'ancienne *Vie* et prouve que, dès les premiers siècles de l'Eglise, les chrétiens de Provence croyaient posséder et honoraient en effet le corps de sainte Madeleine, la même dont l'évangile fait mention. 4° Il montre que, longtemps avant les ravages des Sarrasins en Provence, la Sainte-Baume était honorée comme le lieu de la retraite de sainte Madeleine. 5° Qu'avant les ravages de ces barbares, on honorait à Aix l'oratoire de Saint-Sauveur comme un monument sanctifié par la présence de saint Maximin et de sainte Madeleine, et qu'en effet c'est à ces saints apôtres qu'on doit en attribuer l'origine. 6° Que les actes du martyre de saint Alexandre de Brescia, en Italie, prouvent que, sous l'empire de Claude, saint Lazare

était évêque de Marseille et saint Maximin évêque d'Aix. 7° Qu'avant les ravages des Sarrasins, le corps de saint Lazare, ressuscité par Jésus-Christ, était inhumé à Marseille, dans l'église de Saint-Victor, et qu'on est bien fondé en attribuant l'origine des cryptes de cette abbaye au même saint Lazare, premier évêque de Marseille. 8° Que la prison de Saint-Lazare, à Marseille, est un monument antique qui confirme l'apostolat et le martyre de ce saint. 9° Que le tombeau de sainte Marthe, à Tarascon, était en très-grande vénération au cinquième et au sixième siècle; que Clovis Ier, étant attaqué d'une maladie, s'y rendit lui-même et y obtint sa guérison. 10° Qu'avant les ravages des Sarrasins, sainte Marthe était honorée comme l'apôtre de la ville d'Avignon. 11° Que les démêlés au sujet de la primatie d'Arles n'ont rien de contraire à l'apostolat de nos saints, et que les archevêques d'Arles, au lieu de réclamer contre cette même croyance, l'ont expressément reçue et confirmée. 12° Que l'apostolat de saint Lazare, de sainte Marthe et de sainte Marie-Madeleine est confirmé par les plus anciens martyrologes d'Occident. 13° Qu'au commencement du huitième siècle, les Provençaux cachèrent les reliques de leurs saints apôtres pour les soustraire aux profanations des Sarrasins, et mirent dans un sépulcre, avec le corps de sainte Madeleine, une inscription de l'an 710, conçue en ces termes : « L'an de la nativité du Seigneur, 710, le 6e jour de décembre, sous le règne d'Odoïn, très-bon roi des Francs, au temps des ravages de la perfide nation des Sarrasins, ce corps de la très-chère et vénérable sainte Madeleine a été, à cause de la crainte de ladite perfide nation, transféré très-secrètement, pendant la nuit, de son sépulcre d'albâtre dans celui-ci qui est de marbre, duquel l'on a retiré le corps de Sidoine, parce qu'ici il est plus caché. » Comme l'a remarqué le docte Pagi, ce roi des Francs, du nom d'Odoïn ou d'Odoïc n'est autre que le fameux Eudes, duc d'Aquitaine, qu'on trouve appelé quelquefois Odon, quelquefois Otton, Odoïc ou Odoïn. Il était de la première dynastie des rois des Francs, dans laquelle nous voyons que tous les princes portaient le titre de roi. D'ailleurs, c'est précisément de 700 à 710, pendant que les Francs de Neustrie et d'Austrasie se disputaient à qui serait le maître des rois fainéants, sous le titre de maire du palais ; c'est précisément dans cet intervalle que le duc Eudes, Odon, Odoïn ou Odoïc, fut le seul défenseur, et par là même le seul roi de la France méridionale contre les Sarrasins.

Dans la partie subséquente de son ouvrage, l'auteur des *Monuments inédits* expose les principaux faits concernant le culte de chacun de ces saints personnages, depuis les ravages des Sarrasins jusqu'à nos jours. Quant à la mission des sept évêques dans les Gaules par saint Pierre, sous l'empire de Claude, quoique l'auteur n'ait pas pour but direct de la prouver, il en offre néanmoins des preuves nouvelles et remarquables : d'abord, un

ancien manuscrit, autrefois à l'église d'Arles, dans lequel sont recueillies les lettres des Papes aux archevêques de cette métropole, depuis le pape Zosime jusqu'à saint Grégoire le Grand. Or, immédiatement après les lettres du pape Pélage à Sapaudus, qui mourut en 586, et avant celles de saint Grégoire à Virgile, on lit ce titre peint en vermillon : *Des sept personnages envoyés par saint Pierre dans les Gaules pour y prêcher la foi;* et ensuite les paroles suivantes : *Sous l'empereur Claude, l'apôtre Pierre envoya dans les Gaules, pour prêcher la foi de la Trinité aux gentils, quelques disciples auxquels il assigna des villes particulières : ce furent Trophime, Paul, Martial, Austremoine, Gatien, Saturnin et Valère; enfin, plusieurs autres que le bienheureux apôtre leur avait désignés pour compagnons* (1). Raban Maur, dans sa vie de Marie-Madeleine, parle également de Trophime d'Arles, de Paul de Narbonne, de Martial de Limoges, de Saturnin de Toulouse, de Valère de Trèves, comme envoyés au temps même des apôtres (2).

Pour ce qui est de saint Trophime en particulier, l'église d'Arles l'a toujours honoré comme un des soixante-douze disciples envoyés par saint Pierre. Il est vrai, Grégoire de Tours, qui écrivait sur la fin du sixième siècle, conclut dans un endroit que Trophime et les six évêques furent envoyés sous l'empire de Dèce, en 250; il le conclut des actes de saint Saturnin, ou plutôt de la date de ces actes, qui, d'après le bruit public, disent-ils, mettent le consulat de Decius et de Gratus pour l'arrivée de Saturnin à Toulouse, sans mentionner les autres évêques (3). Mais Grégoire même ne croit pas trop à cette date, ou bien il n'est pas d'accord avec lui-même; car, dans un autre endroit, il dit que saint Saturnin avait été ordonné par les disciples des apôtres, ce qui suppose la fin du premier siècle ou le commencement du second (4). Mais il existe en faveur de saint Trophime un témoignage antérieur d'un siècle et demi à Grégoire, témoignage bien autrement solennel et authentique : c'est la lettre de dix-neuf évêques au pape saint Léon, en faveur de l'église d'Arles, pour le supplier de rendre à cette métropole les priviléges qu'il lui avait ôtés. « Toute la Gaule sait, disent-ils, et la sainte Eglise romaine ne l'ignore pas, qu'Arles, la première ville des Gaules, a mérité de recevoir de saint Pierre saint Trophime pour évêque, et que c'est de cette ville que le don de la foi s'est communiqué aux autres provinces des Gaules. » Dans leur requête, ces dix-neuf évêques voulaient montrer que l'église d'Arles était plus ancienne que celle de Vienne. Mais si saint Trophime n'avait fondé l'église d'Arles qu'au milieu du troisième siècle, comment tous ces évêques auraient-ils pu lui attribuer une ancienneté plus grande qu'à l'église de Vienne, déjà

(1) T. 2, p. 373 et seqq. — (2) *Ibid.*, p. 293 et 294.—(3) *Ibid.*, p. 349 et seqq.— (4) *Ibid.*, p. 365.

florissante dès le second, comme on le voit par la lettre de cette église et de celle de Lyon aux églises d'Asie, sous Marc-Aurèle, l'an 177? Prétendre, avec certains critiques, que par ces mots : *envoyé par saint Pierre*, les évêques voulaient simplement dire que Trophime avait été *envoyé par le Siége apostolique*, c'est leur attribuer une niaiserie et méconnaître l'état de la question. Le pape Innocent Ier atteste que tous les évêques des Gaules ont été envoyés par ce siége, c'est-à-dire par saint Pierre ou par ses successeurs. Comment donc les dix-neuf évêques auraieut-ils pu conclure de là que l'église d'Arles était plus ancienne que celle de Vienne? Enfin, l'église de Vienne elle-même dément Grégoire de Tours par le plus savant de ses archevêques, saint Adon. Il dit au 27 janvier de son martyrologe : *A Arles, fête de saint Trophime, évêque et confesseur, disciple des apôtres Pierre et Paul.* Il dit plus au long, dans son livre de la fête des apôtres : *Fête de saint Trophime, de qui l'apôtre écrit à Timothée :* J'ai laissé Trophime malade à Milet. *Ce Trophime, ordonné évêque par les apôtres à Rome, a été envoyé le premier à Arles, ville de la Gaule, pour y prêcher l'évangile du Christ; et c'est de sa fontaine, comme écrit le bienheureux pape Zosime, que toutes les Gaules ont reçu les ruisseaux de la foi. Il s'est endormi en paix dans la même ville.* Ainsi, saint Adon de Vienne non-seulement assure que saint Trophime d'Arles y a été envoyé premier évêque par les apôtres, mais il le prouve par l'autorité du pape Zosime, antérieur de plus d'un siècle à Grégoire de Tours.

Un témoignagne plus ancien encore que celui des dix-neuf évêques et même du pape Zosime fait voir qu'on ne peut pas s'en rapporter, pour saint Trophime, à l'époque de Grégoire de Tours. Vers l'an 252 ou 253, Faustin, évêque de Lyon, et les autres évêques de la même province, écrivirent au pape saint Etienne et à saint Cyprien de Carthage contre Marcien, évêque d'Arles, qui, infecté du schisme et de l'erreur de Novatien, s'était séparé de leur communion *depuis longtemps* et refusait l'absolution aux pénitents, même à la mort. Saint Cyprien exhorta le Pape, au plus tard en 254, à écrire des lettres dans la province pour excommunier et déposer Marcien et le remplacer par un autre. « *Il y a longtemps*, dit Cyprien, qu'il s'est séparé de notre communion; qu'il lui suffise d'avoir laissé mourir, *les années précédentes*, plusieurs de nos frères sans leur donner la paix. » Ces expressions, *les années précédentes* et *depuis longtemps*, employées au plus tard au commencement de 254, font remonter naturellement à 250 ou 251 l'époque où Marcien se sépara de ses collègues. Son épiscopat avait dû commencer avant 250. Comment alors supposer, avec Grégoire de Tours, que saint Trophime ne fut envoyé de Rome qu'en 250, sous l'empire de Dèce? Dèce, de qui la persécution éclata dès 249 et fut si terrible que, le pape Fabien ayant été martyrisé dès le 20 janvier 250, on fut plus de seize mois sans pouvoir élire un nouveau Pape. Et saint Cyprien en donne

cette raison : « C'est que le tyran, acharné contre les Pontifes de Dieu, faisait les plus horribles menaces, moins irrité d'apprendre qu'un rival lui disputait l'empire que d'entendre qu'un Pontife de Dieu s'établissait à Rome. » Certainement on ne comprend guère comment le pape Fabien, martyrisé dès le 20 janvier 250, pût envoyer cette année-là même sept évêques avec de nombreux compagnons dans les Gaules, tandis qu'on le comprend sous l'empire de Claude. Aussi Longueval et Tillemont abandonnent-ils Grégoire de Tours sur l'époque de cette mission, particulièrement pour saint Trophime. Le savant de Marca non-seulement l'abandonne, mais le réfute.

Il en est de même quant à saint Denys, premier évêque de Paris; Grégoire de Tours le compte parmi les sept évêques envoyés de Rome sous l'empire de Dèce. Il ne cite aucune autorité pour cela, car les actes de saint Saturnin de Toulouse ne parlent que de Saturnin, et nullement de Denys ni de Trophime. Au contraire, Fortunat, évêque de Poitiers et contemporain de Grégoire, dit expressément que saint Denys, premier évêque de Paris, fut envoyé par le pape saint Clément; il le dit, et dans l'ancienne vie de sainte Geneviève, dont il a été reconnu l'auteur par de Marca (1), et dans une hymne composée en l'honneur de saint Denys. Aussi le savant de Marca conclut-il pour la mission de saint Denys par le pape saint Clément. Le docte Antoine Pagi tire la même conclusion et pour les mêmes raisons, auxquelles il en ajoute plusieurs autres. Comme Grégoire de Tours s'est trompé en plusieurs points des antiquités ecclésiastiques, son opinion particulière sur la mission de saint Denys n'est d'aucun poids. Aussi, après lui, a-t-on continué de croire et de dire, avec son contemporain Fortunat, que saint Denys a été envoyé par le pape saint Clément. On en voit la preuve dans un privilége du roi Thierri de 733, dans une charte du roi Pepin de 768, et dans les actes du concile de Paris de 825. Dans tous ces monuments, saint Denys est dit formellement avoir été envoyé dans les Gaules par saint Clément, successeur de saint Pierre. A ces monuments, on peut joindre les anciens bréviaires de Paris, qui, jusqu'en 1700, disent ou supposent tous que saint Denys a été envoyé par le pape saint Clément. François Pagi, réunissant les arguments d'Antoine Pagi et de Marca, fortifie la conclusion par des arguments nouveaux. Le célèbre Mabillon va plus loin. Non-seulement il reconnaît comme indubitable la mission de saint Denys par le pape saint Clément, mais il ajoute que les arguments de ceux qui soutiennent que saint Denys, premier évêque de Paris, est le même que saint Denys l'Aréopagite, comme le disent les anciens bréviaires de Paris, ne sont point à mépriser.

D'après tout cela, nous regardons comme suffisamment prouvé, 1° que

(1) *Epist. ad Valesium.*

saint Denys, premier évêque de Paris, a été envoyé dans les Gaules par le pape saint Clément; 2° que saint Trophime, premier évêque d'Arles, y a été envoyé avec plusieurs autres par saint Pierre même; 3° que les saints Lazare, Marthe et Marie-Madeleine, avec saint Maximin, un des soixante-douze disciples, ont été les apôtres de la Provence, saint Lazare, premier évêque de Marseille, et saint Maximin, premier évêque d'Aix; 4° que sainte Marie-Madeleine, la pécheresse pénitente, et Marie, sœur de Lazare, sont une seule et même personne. Et nous souhaitons de tout notre cœur que, dans chaque église particulière, on fasse des travaux semblables sur leurs antiquités.

RECTIFICATION AU TOME 27.

Tome 27, l. 89, p. 301, dernière ligne, lire ainsi l'avant-dernière phrase de l'alinéa : « Depuis, en 1841, le clergé diocésain, sous l'inspiration de son chef, primat de Lorraine, a fondé à Bon-Secours un chapitre collégial pour ceux de ses membres émérites à qui l'âge ou les infirmités ne permettent plus d'exercer les fonctions pénibles du saint ministère. »

OBSERVATIONS

A M. L'ABBÉ CAILLAU

SUR SES DOUZE ARTICLES DE CRITIQUE,

CONCERNANT

L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

PAR M. L'ABBÉ ROHRBACHER.

Monsieur l'abbé,

Le volume de la table de l'*Histoire universelle de l'Eglise catholique* était imprimé à moitié, quand nous avons eu occasion de lire douze articles de critique sur cette histoire, dans la *bibliographie catholique*, attribués généralement à M. l'abbé Caillau. Dans ces douze articles, nous avons trouvé beaucoup de choses dont nous espérons profiter, quelques-unes même dont nous profiterons dès ce moment. On ne demande ordinairement à un journaliste qu'une justice impartiale; vous, monsieur l'abbé, vous voulez bien, dans vos articles, nous témoigner quelquefois l'estime et même de l'amitié; nous vous en remercions de tout notre cœur. Vous voudrez donc bien nous permettre de vous faire quelques remontrances sur certains de vos jugements et même sur certaines de vos assertions.

Nous avons dit dès la préface : « Nous prenons pour règle de nos affections et de nos pensées, non pas notre individu, ni tel autre que ce soit, non pas encore notre patrie, mais l'Eglise de Dieu, l'Eglise catholique, apostolique et romaine. » Plus tard, nous disons : « Pour ne m'égarer point, je pris dès-lors (1828) l'engagement que je prends ici : J'ai promis et je promets à Dieu la soumission la plus entière à toutes les doctrines du Saint-Siége. J'ai promis et je promets à Dieu de défendre, envers et contre tous, toutes les doctrines du Saint-Siége. Je ne demande à Dieu la vie et la santé que pour cela. » En 1845, nous avons prié qu'on examinât, « dans chaque volume de cette histoire, ce qui ne serait pas exactement conforme

aux doctrines du Saint-Siége, soit pour le fond, soit pour l'expression. Nous disons, *aux doctrines, et à toutes les doctrines du Saint-Siége, non à aucune autre.* Tout ce qui ne sera pas trouvé exactement conforme à ces doctrines, nous le corrigerons et nous ferons connaître aux souscripteurs les corrections qui auront été faites (1). » Nous aurions souhaité beaucoup, monsieur l'abbé, qu'il vous eût plu de faire attention à cet engagement et à cette prière de notre part; vous auriez pu nous rendre grand service. Au lieu de cela, vous commencez par nous faire un reproche de ce que, sur telle matière, nous ne pensons pas comme Bossuet ni comme vous-même. Nous en sommes bien fâchés; mais nous n'avons pris aucun engagement de penser comme Bossuet ni comme quel que ce soit de nos amis. En voici la raison. Quelque amitié que nous puissions avoir pour votre personne, nous ne vous prenons cependant pas pour l'Eglise romaine. Il y a plus : nous avons employé quelquefois certaines locutions de Bossuet, en particulier pour traduire plus littéralement l'Ecriture sainte; or, monsieur l'abbé, il se trouve que vous nous reprochez ces locutions comme des fautes de français.

Nous vous dirons confidemment à ce propos : Les originalités de style, de récit ou de réflexions qui ont pu vous offusquer de temps à autre, sont bien des fois un fait exprès. Voici pourquoi. Dans cette confusion de langues et d'idées où nous vivons, notre but, ou plutôt, puisque je vous parle confidemment, mon but a été de présenter l'ensemble de la religion catholique depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; de le présenter dans toute l'exactitude et en même temps dans toute la latitude dogmatique que demandent et que permettent les décisions de l'Eglise romaine, et de combattre, chemin faisant, toutes les erreurs opposées, anciennes et modernes : afin de rétablir, autant que possible, l'union des esprits dans l'unité et la vérité des idées. Mais, un si long travail, il fallait le faire lire; pour cela, il fallait éviter la monotonie, il fallait de temps en temps divertir, je dirai même dérouter en quelque sorte l'esprit du lecteur pour le délasser et lui faire avaler, en passant, bien des vérités assez dures. Aussi, m'attendais-je à bien d'autres clameurs qu'il n'y en a eu, et je m'étonne comme vous qu'on ait lu ce long ouvrage dans tant de séminaires et de communautés ecclésiastiques, malgré votre zèle constant pour en détourner.

Vous regrettez, monsieur l'abbé, que nous n'ayons pas eu un homme capable de nous signaler ce qu'il pouvait y avoir d'inexact dans chaque volume. Nous le regrettons pour le moins autant que vous. Plus d'une fois nous avons cherché un adversaire qui voulût bien examiner, dans ce que nous avons écrit, ce qui ne serait pas exactement conforme aux doctrines du Saint-Siége. Jamais nous n'avons été assez heureux pour en trouver un :

(1) T. 17, p. IV.

seulement, nous en avons rencontré plus d'un, qui, comme vous, voulurent bien nous apprendre que nous ne pensions pas comme eux , et qui ont même pris la peine de nous attribuer et de nous faire attribuer, par écrit, des choses que nous n'avons ni dites ni faites. Et voilà pourquoi nous avons cru nécessaire de dire un peu en détail ce que nous avons dit et fait. Vous en êtes scandalisé, mon cher monsieur, comme d'une chose peu séante. Nous le comprenons. *Factus sum insipiens; vos me coegistis.*

Dans chacun de vos articles, vous nous faites une grosse querelle sur la question de la certitude. Si vous aviez eu la complaisance de remarquer et de vérifier ce que nous disons au commencement du vingt-cinquième volume, paru avant votre premier article, vous auriez pu vous épargner vos doléances philosophiques et donner à vos lecteurs une idée plus vraie de ce qu'il en est. Nous disions dans ce volume, p. 3 de l'avertissement : « Mais si d'autres ne nous ont pas indiqué de rectifications importantes à faire, nous en avons découvert une nous-mêmes. Elle se trouve dans le présent volume, p. 431 et suivantes, et concerne le système philosophique de Descartes sur la certitude. D'après les explications authentiques de ce philosophe, que nous avons rencontrées dans ses ouvrages, son système se concilie très-bien avec celui d'Aristote et avec celui de tout le monde, et il nous semble qu'il n'y a plus de quoi se disputer. » Cette conciliation, exposée t. 25, p. 431 et suivantes, nous l'avons reproduite t. 28, p. 278. Il paraît que nous ne l'avons pas répétée assez souvent, puisque M. l'abbé Caillau n'y a pas pris garde.

En revanche, vous trouvez mauvais que nous revenions si souvent sur la doctrine de l'Eglise touchant la grâce et la nature. Cependant, nous en indiquons presque toujours le motif : ce sont les idées fausses ou incomplètes de tant d'auteurs français sur cette matière, idées fausses et incomplètes que nous croyons devoir redresser par la doctrine de l'Eglise, doctrine qui nous paraît trop peu connue en France. Par exemple, il y a tel catéchisme diocésain où il n'est pas dit un mot de la grâce. Ailleurs, un professeur de dogme disait à ses élèves : « Messieurs, pour le traité de la grâce, nous vous en faisons grâce. » Enfin, nous ne nous souvenons pas d'avoir rencontré un seul ouvrage, publié depuis le commencement de ce siècle jusqu'en 1840, où la doctrine de l'Eglise sur cette matière soit exactement et complètement exposée. Cependant, si elle ne l'est point ainsi, il est impossible qu'on s'entende jamais sur la nature et la grâce, la raison et la foi, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, et les conséquences fondamentales qui qui en découlent.

Vous nous blâmez encore de parler ici et là de l'origine du pouvoir temporel. Voici nos excuses. Comme cette question est beaucoup agitée dans le monde, nous avons examiné ce que les Pères et les docteurs de l'Eglise en-

seignent à cet égard. Or, nous avons trouvé que la doctrine commune des Pères et des docteurs catholiques, en particulier des docteurs français, y compris Bossuet, Fénélon et Massillon, c'est que Dieu communique la souveraineté temporelle ordinairement par le peuple. Au contraire, nous avons découvert que l'absolutisme royal ou le despotisme est une nouveauté anglicane, introduite par l'apostat Cranmer (1). Ce que nous avons découvert, nous l'avons dit et répété, afin qu'on rende à chacun ce qui lui appartient et que l'on n'attribue point à l'église catholique ce qui appartient à l'église anglicane. Est-ce que vous trouveriez cela mauvais?

Un reproche capital que vous nous faites, mon cher monsieur, c'est de ne pas penser comme vous sur le degré de connaissance que les gentils avaient ou non du vrai Dieu. Sans doute, à vos yeux, nous pouvons avoir tort de ne pas penser comme vous en toutes choses. Mais au moins n'auriez-vous pas dû, ce semble, laisser ignorer à vos lecteurs que, sur cette question entre autres, nous ne disons rien de nous-mêmes, que nous ne faisons que citer textuellement les Pères et les docteurs les plus autorisés dans l'Eglise : Minucius-Félix, Irénée, Tertullien, Cyprien, Lactance, Arnobe, Justin, Athénagore, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Augustin et saint Thomas, parmi les Pères; Bailly, Hooke, Petau, Thomassin, Huet, Tournely, Bergier, etc., parmi les théologiens modernes. Imputer à quelqu'un, comme une nouveauté inouïe, ce qui est la doctrine commune des Pères et même des théologiens; imputer cela à un auteur dans onze et douze articles et pendant trois et quatre années consécutives, de 1846 à 1849, n'est-ce pas tromper son lecteur et calomnier l'auteur? En pareil cas, un honnête homme ne se croirait-il pas tenu à quelque réparation?

Vous semblez en convenir dans une note de votre dernier article, mai 1849, p. 505. On y lit ces paroles: « Nous devons à la vérité de dire qu'une fois dans son ouvrage M. l'abbé Rohrbacher parle sagement, et contredit toutes ses erreurs passées, reconnaissant que, d'après l'encyclique de Grégoire XVI, « hors de l'Eglise catholique on peut bien trouver quelques débris de vérités, mais nul ensemble, nulle vérité complète (t. 28, p. 283). » Pourquoi n'a-t-il pas toujours parlé de même? » — Mais, mon cher monsieur l'abbé Caillau, nous avons toujours parlé de même! et dans la préface, et dans le livre 2, et dans le livre 20, et dans toutes les occasions qui se sont présentées. Non-seulement nous disons toujours la même chose, mais c'est pour prouver cette chose-là que nous avons embrassé l'histoire depuis le commencement du monde. De grâce, lisez donc une fois dans la préface ces paroles : « Or, l'Eglise catholique, dans son état actuel, remonte de nous à dix-neuf siècles, et de là, dans un état différent, jusqu'à l'origine de l'humanité. Elle embrasse ainsi tous les siècles, depuis Gré-

(1) T. 24, p. 84.

goire XVI jusques à Adam. Hors de là, rien de pareil; hors de là, nul ensemble; hors de là, quelques fragments qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans le christianisme total, trouvent leur place, comme les pierres détachées d'un même édifice. L'Eglise catholique est ainsi le genre humain, constitué divinement et divinement conservé dans l'unité, pour répondre à qui l'interroge, nous dire d'où il vient, où il va, quels sont les principaux événements de sa longue existence, quels sont les desseins de Dieu sur lui et sur nous. Sa réponse est l'histoire que nous écrivons. » — Lisez donc au commencement du second livre, t. 1, p. 83, ces autres paroles : « Quand les prophètes auront achevé d'écrire ainsi l'histoire future, cinq ou six siècles avant la venue du Christ, alors seulement apparaîtront les écrivains profanes pour enregistrer les faits isolés, recueillir les fragments de vérités; faits et fragments qui, à eux seuls, ne présentent qu'un amas de décombres, mais qui, dans Moïse, les prophètes et le Christ, trouvent leur ensemble, comme les pierres d'un même édifice. Ces pierres éparses, que de nos jours on déterre de toute part, nous tâcherons de les rapporter à leur place convenable. A mesure que Moïse et les prophètes nous auront fait le récit de quelque événement principal, nous en signalerons les vestiges dans les traditions des principaux peuples. Sans doute, et Moïse et les prophètes et les apôtres nous suffisent; dans leurs écrits, Dieu rassasie nos âmes de toutes les vérités nécessaires; mais de ce divin banquet il est tombé ailleurs quelques fragments. Suivant le précepte du Seigneur, nous les recueillerons de peur qu'ils ne périssent. En ceci, d'ailleurs, nous ne ferons que suivre l'exemple des Pères de l'Église, ou plutôt nous ne ferons que reproduire leurs paroles pour ce qui regarde les peuples les plus connus de leurs temps. » Puis, après avoir résumé ce que disent les Pères latins et grecs sur le degré de connaissance que les gentils avaient ou non du vrai Dieu, nous concluons par ces paroles, que je vous prie de bien remarquer : « Quand on compare l'Ecriture avec l'Ecriture, les Pères avec les Pères, on voit qu'il faut distinguer dans la connaissance de Dieu comme quatre degrés : 1° La connaissance des gentils ; 2° la connaissance des juifs; 3° la connaissance des chrétiens; 4° la connaissance des saints dans le ciel. La première est ignorance comparativement à la seconde; la seconde, comparativement à la troisième; la troisième, comparativement à la quatrième. » Remarquez bien, mon cher ami, que la connaissance des gentils est ignorance, comparée non-seulement à celle des chrétiens, mais même à celle des juifs. Celui-là donc qui nous imputerait de la soutenir *pleine* et complète, celui-là avancerait une fausseté manifeste.

Pour vous en convaincre de plus en plus, considérez un peu le vingtième livre, t. 3, où nous avons résumé en détail le degré de connaissance qu'ont eu de Dieu les principales nations et les principaux philosophes de la genti-

lité, comme aussi l'usage qu'ils ont fait de cette connaissance : la Chine avec ses philosophes, l'Inde avec ses brahmes, la Chaldée et la Perse avec ses mages, l'Egypte et l'Ethiopie avec leurs sages, la Grèce et l'Italie avec leurs écoles de Thalès, de Pythagore et de Socrate. Sur la Chine, nous concluons, p. 155 : « Voilà donc la philosophie chinoise, par la bouche d'un de ses plus illustres défenseurs, qui confesse avoir été impuissante à réaliser le bien qu'elle avait entrepris. Tout ce qu'a pu l'école de Confucius, c'est de conserver parmi les savants de la Chine la lettre de la doctrine ancienne; mais, depuis des siècles, c'est une lettre morte. Les disciples de Lao-tseu ont dégénéré bien plus encore : au lieu de marcher sur les traces de leur maître, ils en ont fait une espèce de divinité fabuleuse : au lieu d'étudier avec lui la raison divine, ils se livrent à des extravagances sans nombre. Sous le nom superbe de Tao-sse ou docteurs de la raison, ce n'est plus qu'une secte de jongleurs, de magiciens et d'astrologues, cherchant le breuvage d'immortalité, et les moyens de s'élever au ciel en traversant le airs. Enfin, pour la Chine, comme pour le reste du monde, il n'y a d'espoir que dans le saint que Confucius attendait du côté de l'occident. » — Sur l'Inde, nous concluons, p. 178 : « Voilà donc, sans parler de plusieurs autres sectes répandues dans l'Inde, voilà où en sont les brahmanes et les samanéens, ces philosophes si vantés de l'antiquité, ces oracles qu'allaient consulter les philosophes de la Grèce! Ce que dit saint Paul, on le reconnaît en eux : « Il sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu, ils ne l'ont pas glorifié comme Dieu, ni ne lui ont rendu grâces, mais ils se sont évanouis dans leurs raisonnements, et leur cœur insensé s'est obscurci : se disant sages, il sont devenus fous et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en la ressemblance d'un homme corruptible, ainsi que d'oiseaux, de quadrupèdes et de reptiles. C'est pourquoi Dieu les a livrés aux convoitises de leur cœur, en sorte qu'ils s'abandonnent à l'impureté et à l'infamie. Ils ont travesti la vérité de Dieu en mensonge, et ont adoré et servi la créature plutôt que le créateur, qui est béni dans tous les siècles. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions d'ignominie. » — Sur la Chaldée et la Perse, voici ce que nous disons de plus favorable, p. 186 : « Toutefois, si l'on ne peut pas dire en général que les anciens Perses ne fussent aucunement idolâtres, on peut dire au moins qu'ils ne l'étaient point aussi grossièrement que beaucoup d'autres. » — Sur l'Egypte, après en avoir résumé l'ancienne doctrine, nous concluons, p. 192 : « Mais comment alors l'Egypte a-t-elle pu devenir aussi grossièrement idolâtre, jusqu'à se prosterner devant des bœufs, des boucs et des crocodiles? L'exemple actuel de l'Inde est là pour nous le montrer. Avec les idées les plus magnifiques sur l'unité de Dieu, dans les livres, l'Inde se prosterne devant la vache, devant le serpent, devant l'herbe *darba*, devant les ustensiles de cuisine. C'est que, entre beaucoup d'autres causes, les sages de l'Egypte, non plus que les

sages de l'Inde, au lieu de chercher la gloire de Dieu, ne cherchaient que leur propre gloire? — « Sur la Grèce et l'Italie, nous concluons finalement, p. 294 : « Bref, la philosophie humaine, avec ce qu'elle a eu de plus glorieux et de plus puissant, avec ses Pythagore, ses Socrate, ses Platon, ses Aristote, ses Zénon, ses Cicéron, ses Sénèque, ses Marc-Aurèle, n'a rien pu, n'a rien osé ni pour Dieu ni pour l'homme; rien, pour faire rendre à Dieu le culte qui lui est dû; rien, pour abolir l'esclavage qui pesait sur les trois quarts du genre humain. » — Nous disons en particulier sur le plus sage des philosophes grecs, sur Socrate, p. 240 : « Un Père de l'Eglise, le philosophe et martyr saint Justin, compte Socrate et Héraclite au nombre des chrétiens primitifs qui, ainsi qu'Abraham, Ananias, Azarias et Misaël, ont confessé le Dieu véritable. Mais, quand on considère tout ce qu'il y a de louche dans sa conduite (celle de Socrate) sur cet article principal, il est difficile de ne pas le ranger parmi les hommes qui, ayant connu Dieu, ne l'ont pas, du moins tout-à-fait, glorifié comme Dieu. »

Voilà, mon cher monsieur Caillau, les principaux endroits de l'histoire sur la matière, ceux où je traite la question *ex professo*. Si vous voulez bien vous donner la peine d'y faire un peu attention, vous conviendrez, je pense, que je ne reconnais point aux gentils, pas même aux plus sages d'entre eux, une *pleine* connaissance de Dieu, mais seulement un certain degré de connaissance qui ne les empêche pas de tomber dans l'idolâtrie. Vous conviendrez, j'espère, que dans ces endroits décisifs, je parle toujours *sagement*, puisque j'y parle comme vous; car vous-même, mai 1849, p. 505, confessez que les gentils avaient une *certaine connaissance* de Dieu, et que vous prouvez l'existence de Dieu par leur témoignage. Or, en vérité, je ne dis pas plus. Ainsi, nous voilà d'accord; que Dieu soit béni !

Malheureusement, vous dites à la même page : « La question, entre M. l'abbé Rohrbacher et nous, est sur une *connaissance pleine*, faisant disparaître l'idolâtrie. » Mais, mon bon monsieur, permettez-moi de vous le dire, vous vous trompez; car, dans les passages décisifs que nous avons vus, je dis et je prouve que les gentils n'avaient que la connaissance la plus infime de Dieu, connaissance qui était ignorance comparativement à celle des juifs, et ne faisait point disparaître l'idolâtrie. Je nie donc, comme vous, que les gentils aient eu une *pleine connaissance* de Dieu, une connaissance faisant disparaître l'idolâtrie. Ainsi, nous voilà encore d'accord.

Vous vous trompez donc complètement, lorsque vous m'accusez de reconnaître aux gentils une *connaissance pleine* (en italiques) : ou bien, si vous ne vous trompez pas, si vous agissez avec une *pleine connaissance* de ce que vous faites, je dirai que vous commettez là un faux, et un faux en écriture publique, un faux contre l'honneur de votre prochain. Mais, parce que l'auteur sera un simple prêtre, sans aucun appui humain en ce

monde, croyez-vous, mon bon ami, qu'il soit permis de le calomnier et de tromper le public sur son compte, et cela, dans onze ou douze articles et pendant trois et quatre années consécutives? Mais que devient alors ce commandement de Dieu : Faux témoignage ne diras ni mentiras aucunement? Tout le monde ne vous croira-t-il pas de mauvaise foi?

Pour moi, qui ai lu attentivement vos articles, je vous juge beaucoup moins sévèrement, et ne vous trouve pas si malin que vous pouvez en avoir l'air. La cause en est à une phrase du même numéro, p. 504. Vous m'y faites observer que j'aurais dû *dire, avec Eutin, que l'histoire de la religion de Jésus-Christ commence avec le monde.* Votre observation, mon cher ami, me rappelle ce personnage de la fable, qui, interrogé par un autre, non loin d'Athènes, s'il connaissait le Pirée et s'il le voyait quelquefois, répondit : « *Tous les jours : il est mon ami ; c'est une vieille connaissance*, » prenant le nom d'un port pour un nom d'homme. Car, soit dit entre nous deux, votre *Eutin*, que vous me donnez pour un modèle d'écrivain catholique, votre *Eutin* est une ville, et une ville protestante du Holstein. L'auteur catholique de l'histoire dont vous voulez parler est le comte de Stolberg, qui, après sa conversion, quitta Eutin pour venir à Munster en Westphalie. A coup sûr, personne au monde, du moins avec une apparence de raison, ne vous soupçonnera de mauvaise foi, quand vous prenez et donnez une ville pour un homme. Or, après cet échantillon, pourquoi vous accuserait-on de mauvaise foi, quand vous prenez et donnez ailleurs une chose pour une autre, une connaissance non pleine pour une connaissance pleine, une connaissance infime pour une connaissance sublime? Car enfin, une connaissance quelconque ne ressemble-t-elle pas plus à une connaissance de même espèce qu'un homme ne ressemble à une ville? Tout cela ne prouve qu'une chose : l'attention extrême que vous mettez à ce que vous dites et à ce que disent les autres. Le plus grand inconvénient que j'y vois est pour ceux de vos lecteurs qui vous croiraient sur parole ; car ils seraient exposés à prendre plus d'une fois, pour de puissants navires, des bâtons flottant sur l'eau.

Un point sur lequel vous nous gourmandez plus vertement encore que sur tout autre, c'est de dire que l'Eglise catholique est dès le commencement du monde. Il est vrai que nous le disons et dès la préface, et même avant cela dans l'épigraphe de tout l'ouvrage, épigraphe qui se reproduit sur la couverture et la première page de chaque volume. Mais cette épigraphe, comme on a soin de l'indiquer chaque fois, est une proposition textuelle de saint Epiphane, qui en fait même le fondement de son livre contre les hérésies. Est-ce que vous n'auriez lu ni la préface de l'histoire, ni même l'épigraphe, ni saint Epiphane, dont vous avez donné une édition abrégée ou réformée dans votre *Collectio selecta Patrum?* Je vous le demande, car, dans vos onze premiers articles, vous ne soufflez mot de cette

proposition capitale de saint Epiphane, capitale pour lui, pour moi et pour vous.

Il y a plus : dans le volume 7, p. 80, résumant l'ouvrage de saint Epiphane, nous disons : « Dans le même temps, il travaillait à l'histoire et à la réfutation générale de toutes les hérésies. Il en compte quatre-vingts jusqu'à son temps, à partir dès l'origine du monde; vingt avant Jésus-Christ, et soixante après. L'idée qui lui sert de base, c'est que l'Eglise catholique est de l'éternité ou du commencement des siècles.... Il termine tout l'ouvrage par la pensée première : que l'Eglise catholique, formée avec Adam, annoncée dans les patriarches, accréditée en Abraham, révélée par Moïse, prophétisée par Isaïe, manifestée dans le Christ et unie à lui comme son unique épouse, existe à la fois et avant et après toutes les erreurs. » Or, mon cher monsieur, dans votre n° d'août 1846, en rendant compte des volumes 7, 8 et 9 de l'histoire, vous assurez avoir lu l'ouvrage avec attention. Vous avez même la bonté de dire : « Nous nous félicitons d'avoir à faire à l'auteur, que nous estimons et que nous aimons, beaucoup moins de reproches, ajoutant à ce premier témoignage des éloges nombreux et bien mérités. Aujourd'hui, nous sommes heureux de proclamer que les trois volumes dont nous avons à parler ne renferment presque aucune tache et offrent au lecteur des narrations tout-à-fait intéressantes et éminemment catholiques. » En effet, quant au septième volume, en particulier, sauf une petite observation touchant le pape Libère, vous n'en faites aucune autre. Mais c'est dans ce septième volume que nous résumons l'ouvrage de saint Epiphane, qui nous a fourni la proposition et l'idée fondamentale de notre travail, savoir : que l'Eglise catholique est le commencement de toutes choses, qu'elle existe avant et après toutes les erreurs : proposition qui vous fait si mal au cœur et que vous combattez là même où il n'en est question que d'une manière indirecte. Comment donc n'avez-vous pas remarqué l'endroit principal, où il en est question directement et *ex professo?* Comment n'en dites-vous rien, quoique vous assuriez avoir lu le volume avec attention? Faut-il supposer qu'en 1846, vous ne saviez pas encore comment vous tirer d'embarras avec saint Epiphane?

En 1849, dans votre dernier article, vous paraissez plus avisé. Page 504, immédiatement après votre curieuse vision d'Eutin, on lit ces mots : « L'Eglise catholique, dit-il (l'auteur), est née avec le monde; elle est, selon saint Epiphane, le principe de toutes choses (en ce sens, ajoutez-vous, que c'est à elle que toutes choses se rapportent, mais non en ce sens qu'elle fut catholique avant Jésus-Christ). » Mais, mon cher, quand tel serait le sens de saint Epiphane; quand l'Eglise catholique ne serait née, n'aurait commencé avec le monde; quand elle ne serait le principe de toutes choses, que dans ce sens que toutes choses se rapportent à elle, j'aurais encore raison de rapporter à elle toutes choses, le commencement, le milieu et la

fin, et de comprendre tout cela sous le nom d'*Histoire universelle de l'Eglise catholique*. Les expressions capitales de saint Epiphane sont : *Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία*. Le principe de toutes choses est la sainte Eglise catholique. D'après le contexte, je crois que *principe* veut dire *commencement;* vous, vous entendez *fin,* but. Mais, commencement ou fin, toujours est-il que le principe est antérieur aux conséquences qui en naissent; toujours est-il que l'Eglise catholique étant le principe de toutes choses, leur est nécessairement antérieure, et vous êtes toujours pris.

Dites-moi donc, si vous aviez à faire l'histoire complète du temple de Salomon, ne parleriez-vous pas un peu de ses fondements, de la montagne de Sion, des préparatifs faits par David, des cèdres du Liban coupés à la demande de Salomon par les ouvriers du roi de Tyr; ne diriez-vous pas un petit mot de la part que les nations ont eue à la construction de ce temple, etc., etc.? Or, vous le savez, l'Eglise de Dieu est un temple élevé en son honneur. Saint Paul dit aux chrétiens d'Ephèse : « Vous êtes édifiés sur le fondement des apôtres et des prophètes, et unis en Jésus-Christ, qui est la principale pierre de l'angle sur lequel tout l'édifice étant posé, s'élève et s'accroît dans ses proportions et sa symétrie, pour être un temple consacré au Seigneur. » Vous voyez, mon cher, que l'Eglise catholique est un temple bâti sur le fondement des prophètes, posé sur la pierre angulaire, Jésus-Christ; que ce temple se bâtit encore et qu'il ne sera achevé que dans l'éternité. Saint Paul dit encore aux chrétiens venus d'entre les Hébreux : « Vous vous êtes approchés de la montagne de Sion, de la cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, d'innombrables myriades d'anges, de l'assemblée et de *l'Eglise* des premiers-nés qui sont écrits dans le ciel, etc. » Faites attention, mon cher. Vous trouvez mauvais que je donne le nom d'Eglise à la société des fidèles avant Jésus-Christ; voilà saint Paul qui m'en donne l'exemple et qui ajoute que nous ne faisons qu'un avec cette Eglise des premiers-nés. Est-ce que vous gourmanderez aussi saint Paul de ce qu'il ne pense pas comme vous ?

J'ai dit que, quand même le sens de saint Epiphane serait tel que vous dites, vous seriez toujours pris. Mais, au fait, vous vous trompez sur le sens du saint docteur. D'abord, la pensée principale de son livre contre les hérésies, c'est que toutes les hérésies sont postérieures à l'Eglise catholique, même les vingt premières, parmi lesquelles le paganisme. Il faut donc que l'Eglise ait existé avant tout, autrement son livre n'aurait point de sens. Mais vous vous trompez en particulier sur le passage en question. Pour vous en convaincre, j'aurais bien voulu vous citer vous-même à vous-même, en rapportant le passage entier de saint Epiphane, tel que vous avez dû le donner en latin dans votre *Collectio selecta Patrum*, à moins que vous n'ayez eu la prudence de le supprimer. N'ayant pu me procurer votre volume en question, je transcris la traduction latine du père Pétau. On y lit ces paroles de saint

Epiphane sur la période d'Adam à Phaleg : « *Neque igitur judaismus, neque ulla alia secta prodierat : sed, ut ita dicam, illa eadem obtinebat, quæ hodiè in sanctâ Dei Ecclesiâ ac catholicâ perseverat fides, quæ cum ab ipsis rerum primordiis viguisset rursùs est posteà patefacta. Etenim si quis ista solo veritatis studio impulsus velit expendere, non dubitabit sanctam atque catholicam Ecclesiam primam omnium extitisse, dummodò scopum ipsum consideret.* » Ce qui veut dire en français : « Dans cette période n'apparaît ni judaïsme ni aucune autre secte, mais, à vrai dire, la foi qui règne encore dans la sainte et catholique Eglise de Dieu, foi qui a existé dès l'origine et a été manifestée de nouveau dans la suite. Car, si quelqu'un veut considérer tout cela par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que la sainte et catholique Eglise ne soit le commencement (Caillau, *but*) de toutes choses, pour peu qu'il en considère le but. » Voyez-vous, mon cher, votre jolie traduction : Il ne doutera point que l'Eglise catholique ne soit le *but* de toutes choses, pour peu qu'il en considère le *but*. Le *but* du *but*, c'est charmant. Vous dites quelque part que les Jésuites pensent plutôt comme vous que comme moi ; j'espère que vous en excepterez au moins le père Pétau, car, au lieu de traduire *le but*, il met *primam omnium extitisse, l'Eglise catholique a existé la première de toutes les choses.* Mais que pensez-vous de ce compliment de saint Epiphane : « Si quelqu'un veut y réfléchir par le seul amour de la vérité, il ne doutera point que la sainte Eglise catholique ne soit le commencement de toutes choses, pour peu qu'il en considère le but ? » Si je vous en avais dit autant de moi-même, vous auriez crié à l'injure, à l'insulte ; mais, parce que c'est saint Epiphane, comment vous en tirer ? Supposerez-vous, comme vous le faites ailleurs, que c'est moi ou un autre qui ai fourré ces mots dans le texte ? Mais l'édition que je cite est de Paris, 1622, avec privilége du roi.

De plus, avant saint Epiphane, Origène enseigne cette ancienneté primordiale de l'Eglise dans son commentaire du *Cantique des cantiques.* Saint Philastre de Brescia, saint Anselme de Cantorbéry, Hugues de Saint-Victor, et plusieurs autres l'enseignent après Origène et saint Epiphane. Pour tout résumer, nous citons le théologien Bailly, qui enseigne la même chose dans ses deux traités de l'Eglise, le petit et le grand. « L'Eglise, dit-il, dans ses notions préliminaires, est ou triomphante dans les cieux, ou souffrante dans le purgatoire, ou militante sur la terre. On la prend ici dans le dernier sens. Cette Eglise peut être considérée en général et indépendamment de ses différents états. Prise en ce sens, elle se définit : *La société des fidèles qui servent Dieu sous le chef Jésus-Christ.* Cette définition embrasse tant l'Eglise qui servit Dieu sous la loi de nature, que l'Eglise judaïque sous la loi de Moïse, et l'Eglise chrétienne et actuelle, soit qu'elle triomphe dans les cieux, soit qu'elle souffre dans le purgatoire,

ou qu'elle combatte sur la terre. Il est manifeste que, prise en ce sens, l'Eglise est très-ancienne, qu'elle a flori au temps de la loi de nature et de la loi écrite; et qu'il y a eu des chrétiens dès les premiers jours. Car tous ceux qui ont été sauvés, n'ayant pu l'être que par la foi en Jésus-Christ, sont certainement membres de Jésus-Christ et de l'Eglise. « Tous ceux, dit saint Augustin, qui ont été justes dès l'origine du monde, ont le Christ pour chef; car ils ont cru qu'il viendrait, comme nous croyons qu'il est venu, et ils ont été guéris en sa foi, aussi bien que nous, afin qu'il fût le chef de toute la cité de Jérusalem. » Eusèbe pense de même, livre 1er, chapitre IV de son *Histoire de l'Eglise*, où il observe que, si le nom de chrétiens est connu depuis peu, leur société date de l'origine même du genre humain; et c'est à le prouver qu'il emploie une partie de son livre (1). « Voilà ce qu'enseigne Bailly dans la seconde édition de son *Grand traité de l'Eglise*, t. 1, p. 4, Dijon 1780. Nous insistons sur ces particularités, parce que de nos jours il s'est rencontré de bonnes personnes qui ont trouvé, tant elles connaissaient bien les théologiens et les Pères! que cette ancienneté de l'Eglise était une nouveauté de notre invention, qu'elles ne pouvaient se dispenser de dénoncer à l'autorité ecclésiastique (2). »

Pour vous, mon cher M. Caillau, il y a une particularité spéciale. Quand nous disons que cette antiquité primordiale de l'Eglise est la doctrine de Bailly lui-même, vous avez soin, dans votre n° 9, p. 413, de mettre entre parenthèse (ajoutez selon l'édition faite par les partisans du sens commun, et non dans les autres). Mais, mon cher, l'édition que nous citons est de 1780, neuf ans avant que nous fussions au monde. L'assertion du critique n'est-elle pas alors, et même doublement, un faux témoignage? Mais reconnaissez du moins aujourd'hui que le théologien Bailly enseigne, avec saint Augustin, Eusèbe, saint Epiphane, que l'Eglise, il dit Eglise et non simplement religion, que l'Eglise, disons-nous, remonte jusqu'à l'origine du genre humain; et cessez de nous en vouloir, si, avec Bailly, etc., nous disons Eglise, au lieu de dire, avec *Eutin*, religion.

Mais après tout, demanderez-vous, pourquoi l'appeler Eglise *catholique?* — Nous avons répondu par le premier mot de notre travail, par l'épigraphe, que vous devez connaître maintenant. Nous avons répondu par ces premiers mots de la préface : « Il y a quinze siècles, un saint docteur entreprit de réfuter en peu de mots toutes les erreurs humaines qui avaient paru depuis l'origine du monde jusqu'à son temps. Pour y réussir, il posa comme un fait incontestable que la foi qui régnait alors dans la sainte et catholique Eglise de Dieu était la même qui existait dès l'origine et qui, depuis, fut manifestée de nouveau par le Christ. Car,

(1) Bailly. *Tractatus de Ecclesiâ Christi*, t. 1, p. 4. *Divione*, 1780. — (2) T. 27, p. 336.

dit-il, pour quiconque veut y réfléchir avec amour de la vérité, la sainte et catholique Église est le commencement de toutes choses. Et il le prouve par l'exemple du premier homme, qui ne fut ni juif par la circoncision, ni idolâtre par le culte des idoles, mais, étant prophète, connaissait le Père et le Fils et le Saint-Esprit, et par là même était chrétien. Il le prouve encore par l'exemple des patriarches, y compris Abraham. D'où il conclut que toutes les hérésies, parmi lesquelles il compte le paganisme, étaient de fait et de droit postérieures à la vérité catholique. — Ce que, dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne, saint Epiphane a fait d'une manière succincte et polémique, nous avons entrepris de le faire au dix-neuvième d'une manière historique et plus étendue. »

Remarquez, mon cher, remarquez en passant, que, d'après saint Epiphane, nos respectables ancêtres, Adam, Seth, Enoch, Noé, auxquels on peut ajouter le Chananéen Melchisédech et l'Iduméen Job, n'étaient ni juifs, ni païens, ni hérétiques, ni schismatiques, mais bons catholiques comme vous et moi, et que tout le monde le fut jusqu'au temps de Phaleg. D'ailleurs, combien de fois vous-même n'avez-vous pas proposé aux chrétiens de nos jours, comme modèles de pénitence et de conversion, la première capitale de la gentilité, les habitants de Ninive? Ces illustres et innombrables pénitents, loués par Jésus-Christ même, étaient-ils alors païens, hérétiques, schismatiques, ou bien catholiques dans le sens de saint Epiphane ?

Voici un autre motif, une autre autorité qui nous a déterminés à donner à notre travail le titre d'*Histoire universelle de l'Eglise catholique.* Nous l'avons exposé dès la même préface. « Histoire veut dire science des faits : science, connaissance raisonnée, connaissance qui explique la raison, les causes, les rapports, les effets. L'histoire du genre humain comprend donc, non-seulement la simple notion des principaux faits qui le concernent, mais l'explication de ces faits par leurs causes et leurs résultats. « Or, comme le dit Bossuet, la seule Eglise catholique remplit tous les siècles précédents par une suite qui ne peut lui être contestée. La loi vient au-devant de l'évangile; la succession de Moïse et des patriarches ne fait qu'une suite avec celle de Jésus-Christ : être attendu, venir, être reconnu par une postérité qui durera autant que le monde, c'est le caractère du Messie en qui nous croyons. Jésus-Christ est aujourd'hui, il était hier, et il est au siècle des siècles (1). » La seule Eglise catholique peut donc nous apprendre et les faits, et le sens des faits. »

Mon cher M. Caillau, comme vous avez beaucoup de confiance en Bossuet, j'espère que vous ne me gronderez plus, si je pense, comme lui, que *la seule Eglise catholique remplit tous les siècles précédents par une suite*

(1) Bossuet. *Discours sur l'Histoire universelle*, c. 31.

qui ne peut lui être contestée, et si je conclus de là que cette suite incontestable peut être appelée *Histoire universelle de l'Eglise catholique.*

Mais, de grâce, lisez donc au même endroit ces autres paroles de Bossuet : « Quelle consolation aux enfants de Dieu! mais quelle conviction de la vérité, quand ils voient que d'Innocent XI (Pie IX), qui remplit aujourd'hui si dignement le premier siége de l'Eglise, on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des apôtres : d'où, en reprenant les pontifes qui ont servi sous la loi, on va jusqu'à Aaron et Moïse; de là jusqu'aux patriarches, et jusqu'à l'origine du monde! Quelle suite, quelle tradition, quel enchaînement merveilleux! Si notre esprit naturellement incertain, et devenu par ses incertitudes le jouet de ses propres raisonnements, a besoin, dans les questions où il y va du salut, d'être fixé et déterminé par quelque autorité certaine, quelle plus grande autorité que celle de l'Eglise catholique, qui réunit en elle-même toute l'autorité des siècles passés, et les anciennes traditions du genre humain jusqu'à sa première origine!

» Ainsi la société que Jésus-Christ, attendu durant tous les siècles passés, a enfin fondée sur la pierre, et où saint Pierre et ses successeurs doivent présider par ses ordres, se justifie elle-même par sa propre suite, et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu.

» C'est aussi cette succession, que nulle hérésie, nulle secte, nulle autre société que la seule Eglise de Dieu n'a pu se donner. Les fausses religions ont pu imiter l'Eglise en beaucoup de choses, et surtout elles l'imitent en disant, comme elle, que c'est Dieu qui les a fondées; mais ce discours en leur bouche n'est qu'un discours en l'air. Car si Dieu a créé le genre humain ; si, le créant à son image, il n'a jamais dédaigné de lui enseigner le moyen de le servir et de lui plaire, toute secte qui ne montre pas sa succession depuis l'origine du monde, n'est pas de Dieu.

» Ici tombent aux pieds de l'Eglise toutes les sociétés et toutes les sectes que les hommes ont établies au dedans ou au dehors du christianisme. »

En vérité, mon cher M. Caillau, ne dirait-on pas que Bossuet a écrit exprès ces paroles pour vous répondre à ma place et calmer vos scrupules?

Que si toutes ces raisons ne vous paraissaient pas encore suffisantes, je pourrai en ajouter d'autres. Et je le ferai d'autant plus volontiers que, ayant terminé l'ouvrage et préparant une nouvelle édition, je suis plus disposé à reviser les moindres détails et à rectifier ce qu'il conviendra.

Nancy, le dix-neuf juillet 1849, fête de saint Vincent de Paul.

ROHRBACHER.

TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE

DES PRINCIPALES MATIÈRES

CONTENUES

DANS L'HISTOIRE UNIVERSELLE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

A

ALLEMAGNE.

GERMAINS, GOTHS, VANDALES, SUÈVES, etc.

p. 46-48. — Mort de saint Venceslas, duc de Bohême, p. 48 et 49. — Adaldague, archevêque de Hambourg. Etat de la religion dans le Nord, p. 49 et 50. — Vertus de saint Udalric d'Augsbourg dans l'épiscopat, p. 59-61. — Commencements de saint Brunon, archevêque de Cologne, p. 61-63. — Vertus de sa mère, la reine sainte Mathilde, p. 63 et 64. — Ambassade de saint Jean de Vandières, au nom du roi Othon, près d'Abdérame III, roi de Cordoue. Sa noble fermeté, p. 82-86. — Aventures de sainte Adélaïde, qui épouse le roi Othon, p. 91 et 92. — Le roi Othon n'obtient point d'Agapit II la permission de venir à Rome, p. 93. — Le pape Jean XII invite le roi Othon à venir à Rome, et l'y couronne empereur. Serment que lui fait Othon, p. 98 et 99. — Ce qu'étaient ou devaient être les empereurs d'Occident. Les Francs le comprennent mieux que les Allemands, p. 102 et 103. — Le pape Jean XII, à la prière de l'empereur Othon, érige l'église de Magdebourg en métropole, p. 103 et 104. — Le premier empereur allemand se brouille avec le Pape légitime, l'expulse de Rome et fait un antipape. Que penser de sa conduite et de celle de ses quarante évêques impériaux, p. 104-114. — Vertus du pape Benoît V, exilé par l'empereur à Hambourg, où il meurt saintement, p. 117-120. — Mort de saint Brunon de Cologne, frère de l'empereur, p. 120-122. — Conversion de Micislas, duc de Pologne, p. 122. — Saint Adalbert, archevêque de Magdebourg, apôtre des Slaves, p. 122-124. — Le pape Jean XIII érige l'église de Prague en métropole, p. 124 et 125. — Dernières actions et mort de la reine sainte Mathilde, mère de l'empereur Othon, p. 125-127. — Sollicitude de l'empereur Othon au sujet des moines de Saint-Gal, p. 127 et 128. — Voyage de l'empereur à Rome et en Italie, p. 128 et 129. — Jean XIII couronne empereur Othon II, sur la demande de son père Othon Ier, p. 129 et 130. — Ambassade de Luitprand à Constantinople, p. 130 et 131. — Othon II épouse une princesse grecque, p. 140. — Dernières actions et mort de saint Udalric d'Augsbourg, p. 141-144. — Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, p. 144-147. — Etat de la religion en Scandinavie. Saint Libentius, archevêque de Brême, p. 171 et 172. — Othon II fait élire son fils Othon III et meurt, p. 174. — Gisiler, archevêque de Magdebourg, p. 174 et 175. — Saint Adalbert de Prague, p. 175-179. — Commencements de saint Romuald, p. 189-193. — Saint Bernard, évêque de Hildesheim, p. 193-196. — Science et littérature de la nonne Roswith, qui écrit en vers latins le panégyrique des Othon et huit poèmes, et en prose latine six ou sept comédies chrétiennes, p. 196-203. — Belle préface d'Adelbold, évêque d'Utrecht, dans sa *Vie de l'empereur saint Henri*, p. 223-225. — Etat de la chrétienté à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle. L'Europe devient un seul homme, dont l'Eglise romaine est chargée de faire l'éducation, p. 225 et 226. — Disposition principale pour bien étudier l'histoire, p. 226. — Othon III, couronné empereur par Grégoire V, p. 253 et 254. — Derniers moments et martyre de saint Adalbert de Prague, p. 254-257. — Intrusion de l'antipape Philagathe. Sa punition par les gens de l'empereur, p. 257 et 258. — Respect du Pape et de l'empereur pour saint Nil, qui continue d'édifier tout le monde, p. 258-260. — L'empereur fait mourir Crescentius, p. 260. — Zèle de saint Romuald, p. 261. — L'empereur Othon III va visiter saint Nil et pratique lui-même des austérités secrètes, p. 261 et 262. — Mort de l'impératrice sainte Adélaïde, p. 272 et 273. — Othon III fait un pèlerinage au tombeau de saint Adalbert de Prague, p. 273. — Il travaille à exécuter la décision du Pape touchant le rétablissement de l'évêché de Mersebourg, p. 273 et 274. — Il ouvre le tombeau de Charlemagne, p. 274 et 275. — Dernier voyage et mort d'Othon III en Italie. Conciles occasionnés par l'entêtement d'une princesse devenue religieuse. Saint Héribert de Cologne, p. 275-280. — Saint Henri, roi de Germanie, et sa femme, la reine sainte Cunégonde, p. 281. — Saint Etienne, duc et apôtre de Hongrie. Le pape Sylvestre II lui accorde, sur sa demande, le titre de roi, p. 281-284. — Saint Etienne met le royaume de Hongrie sous la protection de la sainte Vierge, qui en est appelée la Dame, p. 285. — Ses charités dans les contrées les plus lointaines. Ses exploits guerriers. Sa législation. Son instruction à son fils saint Emeric, p. 285-292. — Commencements du bienheureux Richard, abbé de Verdun, et du comte Frédéric de Lorraine, p. 322-325. — Au commencement du onzième siècle, on renouvelle les églises. Sens mystérieux des cathédrales gothiques, p. 340-342. — Vertus et exploits du roi saint Henri. Tagmon, nouvel archevêque de Magdebourg. L'évêché de Mersebourg rétabli, p. 342-346. — Saint Henri érige un évêché à Bamberg, qu'il soumet immédiatement à l'Eglise romaine, p. 346-348. — Le comte saint

ANGLETERRE.

ÉCOSSE, IRLANDE.

B.

prison et martyre de saint Etienne d'Auxence, p. 115-121. — Copronyme n'en devient que plus méchant. Ce que serait devenu le monde sous de pareils maîtres, p. 121 et 122. — L'empereur Copronyme est frappé de mort au milieu de ses persécutions. Son fils Léon, qui le suit dans son impiété, le suit dans la tombe, p. 169 et 170. — Avènement de Constantin V et d'Irène, sa mère. Mort et regrets du patriarche Paul. Election du patriarche Taraise, p. 171-173. — Lettres de l'empereur et du patriarche au Pape, demandant un concile général pour le rétablissement des saintes images et de l'union des églises, p. 173. — Etat des églises orientales sous l'oppression des musulmans, p. 173 et 174. — Septième concile œcuménique. Lettre du patriarche Taraise au pape Adrien, p. 175-191. — Brouilleries de Constantin et d'Irène, p. 192. — Divorce et mariage scandaleux de Constantin, p. 193 et 194. — Fermeté de saint Platon et de saint Théodore Studite, p. 194 et 195. — Constantin détrôné et aveuglé par sa mère, p. 195 et 196. — Saint Théophane et sa *Chronographie*, p. 196 et 197. — Parallèle entre Charlemagne et Justinien, comme législateur, p. 280 et 281. — L'empire grec, gouverné par des eunuques, dégénère de plus en plus. Avènement et caractère faux de l'empereur Nicéphore. Son traité avec Charlemagne. Ses guerres honteuses avec Aroun-al-Raschid, p. 294-297. — Caractère de ce calife. Ce qui le porte à se montrer quelque peu favorable aux chrétiens, p. 297 et 298. — Guerre civile entre ses deux fils, p. 298. — L'empereur Nicéphore se rend odieux et méprisable, p. 298 et 299. — Le patriarche Nicéphore, p. 299 et 300. — Trouble de l'église de Constantinople au sujet d'un prêtre qui avait béni un mariage adultérin par ordre du prince, p. 300 et 301. — Abjecte servilité des prélats grecs. Fermeté invincible de saint Platon et de saint Théodore Studite. Persécution qu'ils souffrent à ce sujet, ainsi que les leur, p. 301-303. — Lettres que saint Théodore écrit à ce sujet, notamment au pape saint Léon III. Remarques à cette occasion, p. 303-307. — L'empereur Nicéphore se livre aux manichéens. Sa rapacité provoque des conjurations. Ses honteuses expéditions contre les Bulgares, où il finit par périr avec son armée, p. 307-312. — Avènement de l'empereur Michel Curopalate, p. 312. — Le patriarche Nicéphore écrit au Pape, p. 312 et 313. — L'empereur Michel sévit contre les manichéens, p. 313 et 314. — Mort de saint Platon, p. 314. — Le monastère de Stude, p. 314 et 315. — L'empereur Michel détrôné par Léon l'Arménien, p. 315-317. — Léon l'Arménien, circonvenu par son ambition et par les fourberies de Théodote, recommence la guerre contre les images des saints, p. 378-380. — Résistance du patriarche saint Nicéphore. L'empereur Léon se constitue juge de la foi et président d'un concile d'évêques courtisans, et s'emporte contre les évêques fidèles, p. 380-383. — Lettre de saint Théodore Studite, p. 383. — Insignes fourberies de l'empereur pour se défaire du patriarche, p. 383-386. — Le fourbe Théodote, fait patriarche de Constantinople, p. 386. — Fermeté de saint Théodore Studite pour les saintes images, p. 386 et 387. — Conciliabule des iconoclastes contre les images des saints, p. 387 et 388. — Persécutions contre les catholiques. Les évêques saint Michel de Synade, saint Théophylacte de Nicomédie, saint Euthymius de Sardis, saint Emilien de Cyzique, saint Georges de Mitylène, p. 388 et 389. — Les abbés saint Nicétas, saint Théophane et d'autres, p. 389 et 390. — L'empereur, par Jean Lécanomante, en séduit pour un moment quelques-uns. Saint Nicétas répare publiquement sa faute, p. 390 et 391. — Saint Théodore Studite ne cesse d'écrire, de son exil, pour la cause de l'Eglise, p. 392 et 393. — Le patriarche de Jérusalem soutient la bonne cause, p. 394. — Le patriarche Théodote écrit au pape Pascal, qui encourage les catholiques par ses légats et ses lettres, p. 394 et 395. — Souffrances de saint Théodore Studite dans sa prison. Il ne laisse pas d'écrire de tous côtés pour la défense de la foi, p. 395-399. — Mort de saint Théophane, p. 399 et 400. — Fléaux publics. Léon l'Arménien est tué. Michel le Bègue règne à sa place et ne vaut guère mieux, p. 400-405. — Guerre civile à Constantinople, p. 411. — Conférence sur les saintes images, p. 411 et 412. — Michel le Bègue écrit en Occident des lettres calomnieuses contre les catholiques d'Orient. Les évêques de France, assemblés à Paris, s'y laissent tromper, p. 412-415. — Mort de saint Théodore Studite et du patriarche saint Nicéphore, p. 464 et 465. — Mort bien différente de l'empereur Michel le Bègue. Son indifférence touchant les ravages des Sarrasins, p. 466 et 467. — Son fils Théophile continue la persécution contre les saintes images et les peintres, p. 467-469. — Martyre qu'endurent saint Théodore et saint Théophane, légats des patriarches d'Orient, p. 469-471. — Souffrances et fermeté de saint Méthodius, p. 471 et 472. — Les catholiques, plus libres sous le joug des Musulmans que

108. — Adresse mensongère du chapitre de Paris, qui sert à en provoquer de semblables en France et en Italie, p. 108 et 109. — Réponse peu honorable de la commission ecclésiastique à Napoléon, à qui elle conseille d'amener doucement les peuples à ses innovations contre le Pape, p. 109 et 110. — Napoléon, dans une audience solennelle à ses évêques de cour, déclame contre le Pape. Un vieux prêtre s'y rencontre, qui apprend le catéchisme aux évêques et à Napoléon, lequel se montre très-content, non pas des évêques, mais du vieux prêtre, qui meurt peu après, p. 110-113. — Ce que le cardinal Pacca conclut de là, p. 113. — Napoléon envoie au Pape une députation de trois évêques français, qui rappellent les deux Eusèbes de l'arianisme, et qui conseillent à Napoléon d'amener le Pape par lassitude à ce qu'on voudra[1], p. 113 et 114. — Instructions impériales aux trois évêques. Leur rôle de tentateur pour circonvenir le Pontife prisonnier, et l'amener à quelque concession déshonorante, p. 114-116. — Concile impérial de 1811. Evêques qui y sont appelés par Napoléon. Evêques qui y manquent, p. 116 et 117. — Loi et condition essentielle de tout concile légitime, proclamées dès le quatrième siècle par le pape saint Jules et par les historiens grecs Socrate et Sozomène, p. 117 et 118. — Ce que, dans un cas semblable à celui de 1811, saint Avit de Vienne, déclara, au nom de tous les évêques des Gaules, au commencement du sixième siècle, p. 118. — Première et unique session du concile de 1811. Présidence du cardinal-oncle. Discours de l'évêque de Troyes. Serment d'obéissance au Pape, p. 119-121. — Prétention du ministre civil des cultes à dominer l'assemblée, à quoi le cardinal-oncle prête les mains, p. 121. — Manifeste déclamatoire de Napoléon contre le Pape. Ce que firent, dans un cas semblable, les évêques de France et d'Italie en l'année 800, p. 121 et 122. — Seconde et troisième congrégations générales, p. 122 et 123. — Quatrième congrégation. Discussion sur l'adresse à Napoléon. Les évêques italiens se plaignent qu'on y parle des quatre articles de 1682. L'évêque de Chambéry, Dessoles, propose d'aller tous ensemble demander à Napoléon la liberté du Saint-Père, p. 123 et 124. — Dans la cinquième congrégation, l'évêque de Nantes lit l'adresse, en ajoutant qu'elle avait l'approbation de l'empereur. L'assemblée y ayant fait toutefois des changements, Napoléon n'en veut plus, p. 124. — Congrégation particulière où l'on traite des concessions arrachées au Pape par la députation à Savone, ainsi que des moyens de se passer de son autorité pour avoir des évêques, p. 124 et 125. — La majorité vote contre la compétence du concile à décider ces questions, et ne trouve point les concessions de Savone dans les formes, p. 125 et 126. — Napoléon, irrité, dissout le concile et emprisonne au donjon de Vincennes les évêques de Gand, de Tournay et de Troyes, p. 126 et 127. — Parallèle entre le concile de Paris, sous Napoléon, et celui de Rimini, sous l'empereur Constance, p. 127 et 128. — Dispositions d'esprit de Napoléon. Après avoir dissous le concile dans un accès de colère, il prend les évêques un à un, et leur persuade d'approuver une série d'articles qui doivent être soumis au Pape par une députation, p. 128-130. — Avec la députation d'évêques de cour, on envoie au Pape cinq cardinaux, peu fidèles ou peu capables, pour le circonvenir, p. 130. — Notice sur le cardinal Roverella, qui trompe la confiance de Pie VII, et lui arrache des concessions préjudiciables à l'Eglise, p. 130-132. — Napoléon refuse d'accepter les concessions obtenues, et en demande d'autres, que le Pape refuse à son tour. Cause de cette variation de Napoléon, p. 132 et 133. — Le neuf mai 1812, il sort de son palais pour marcher contre la Russie, et fait déporter Pie VII de Savone à Fontainebleau, p. 133 et 134. — Orage épouvantable qui assaille l'armée française sur la frontière de la Russie, et en commence dès-lors les revers, p. 134. — On remarque avec étonnement que Napoléon n'a plus la même vigueur de tête ni de corps, p. 134 et 135. — Bataille manquée de Smolensk. Bataille terrible de la Moscowa, où l'on ne reconnaît plus le génie de Napoléon. La cause secrète est un mal de bas étage, p. 135 et 136. — Les Français entrent à Moscou, et les Russes y mettent le feu, p. 136 et 137. — Les Français sortent de Moscou le 12 octobre 1812. Difficultés de leur retraite au milieu des tempêtes de neige et de froid. Imprévoyance inexplicable des chefs. *Les armes tombent des mains engourdies du soldat*, p. 137-140. — Passage de la Bérésina, p. 140 et 141. — Un mot sur un commandant de la garde, Vaudeville, et sur le général Drouot, qui se trouvèrent à ce passage, p. 141. — Horreurs que les débris de l'armée française ont à souffrir, en particulier des juifs de Vilna, p. 141 et 142. — Souffrances de Pie VII dans sa déportation de Savone à Fontainebleau, où il est obsédé par les cardinaux et les évêques de cour, p. 143 et 144. — Napoleon, revenu de Moscou à Paris, renoue les négociations avec Pie VII, et

CONCILES OECUMÉNIQUES

ET QUELQUES AUTRES QUI S'Y RAPPORTENT PLUS DIRECTEMENT.

PREMIER CONCILE OECUMÉNIQUE, PREMIER DE NICÉE, AVEC LE CONCILE DE SARDIQUE.

53. — Nestorius est solennellement condamné. Rédaction mémorable de la sentence. Joie du peuple chrétien, p. 53-56. — Le concile notifie la sentence à Nestorius même et à tout le clergé de Constantinople, p. 56-59. — Le général Candidien, ami de Nestorius, trompe l'empereur Théodose, fait improviser un conciliabule à Jean d'Antioche, et prétend défendre aux pères du concile de dire la messe, p. 59-64. — Seconde session du concile, où se trouvent les trois légats du Pape, p. 64 et 65. — Troisième session du concile, qui en écrit à l'empereur, au clergé et au peuple de Constantinople, p. 66-68. — Procédure du concile contre Jean d'Antioche dans la quatrième et la cinquième session, de quoi il écrit encore à l'empereur et au Pape, p. 68-71. — Sixième session, p. 71. — Septième et dernière session. Canon du concile, p. 72 et 73. — Intrigues de la cour impériale, déjouée par l'arrivée d'un mendiant. L'empereur, détrompé par saint Dalmace, fait venir les députés des deux partis, se déclare pour les catholiques et condamne Nestorius à l'exil, p. 74-80. — Maximien, nouvel évêque de Constantinople, p. 80. — Le pape saint Célestin félicite les évêques du concile d'Ephèse. Sa mort, p. 83-85. — Sixte III, le nouveau pape, écrit dans le même sens à tous les évêques du concile, et leur recommande de ménager la paix avec Jean d'Antioche, p. 85 et 86. — Grande division parmi les évêques d'Orient, mais qui se termine par une réconciliation générale, p. 86-93. — Le peu d'opposants recourent eux-mêmes à l'autorité du pape Sixte III, qui félicite avec effusion de cœur saint Cyrille d'Alexandrie et Jean d'Antioche de leur réconciliation sincère, p. 93-95.

CONCILIABULE D'ÉPHÈSE EN FAVEUR DE L'HÉRÉSIE D'EUTYCHÈS.

Hérésie d'Eutychès. Concile de Constantinople. Opiniâtreté et condamnation d'Eutychès. Lettre de saint Flavien de Constantinople au pape saint Léon. Date de cette lettre, t. 8, p 153-160. — Lettres d'Eutychès, de l'empereur Théodose le jeune et de Flavien au Pape, et réponses de celui-ci, p. 161-163. — Révision des actes du concile de Constantinople, p. 163 et 164. — Réponse de saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, aux lettres d'Eutychès, p. 165. — Intrigues des eutychiens et convocation du concile d'Ephèse. Lettres du Pape à Flavien, au concile et à l'empereur, p. 166-171. — Conciliabule d'Ephèse. Usurpations et tyrannie du pouvoir impérial, p. 172-174. — De la véracité des actes de ce concile, p. 174. — Défense d'Eutychès. Machinations, violences de Dioscore d'Alexandrie et des fauteurs d'Eutychès. Faiblesse des évêques. Absolution d'Eutychès. Déposition de saint Flavien de Constantinople et d'Eusèbe de Dorylée. Désordres excités par Dioscore, p. 175-183. — Fermeté des légats du Pape. Martyre de Flavien. Exil d'Eusèbe. Dangers courus par le légat Hilaire, p. 183-185. — Nouveaux actes de tyrannie de Dioscore. Confirmation du brigandage d'Ephèse par l'empereur, p. 185 et 186. — Lettres de Théodoret au Pape, au prêtre René, aux évêques d'Italie et au patrice Anatole, p. 187-189. — Condamnation du conciliabule d'Ephèse par le concile de Rome. Lettre du Pape et du concile. Lettre de Valentinien à l'empereur d'Orient. L'esprit de l'Eglise et l'esprit de la cour. Lettre du Pape au peuple de Constantinople, etc., p. 189-195. — Ordination d'Anatolius pour Constantinople. Sa demande en confirmation au Pape, qui exige de souscrire à la condamnation de l'hérésie d'Eutychès. Dépit de Dioscore, qui s'emporte jusqu'à excommunier le Pape, p. 195 et 196. — Mort de Théodose. Gouvernement de sa sœur Pulchérie. Elle épouse Marcien. Réception des lettres du Pape à Constantinople. Translation des reliques de saint Flavien, p. 196-198. — Lettres de l'empereur au Pape et du Pape à l'empereur, p. 198-200.

QUATRIÈME CONCILE ŒCUMÉNIQUE, CELUI DE CALCÉDOINE.

Convocation du concile à Nicée en Bithynie, t. 8, p. 212. — Instruction du pape saint Léon à ses légats, qui doivent y présider en son nom, p. 213. — Lettre dogmatique du Pape sur le mystère de l'Incarnation contre les hérésies de Nestorius et d'Eutychès, p. 213 et 214. — Translation du concile à Calcédoine, p. 215. — Première session. A la demande des légats et conformément aux ordres du Pape, Dioscore n'est admis au concile que comme accusé. Eusèbe de Dorylée et Théodoret le sont comme accusateurs, p. 215-218. — Lecture des actes du conciliabule d'Ephèse. Preuves des violences de Dioscore. Les évêques orientaux confessent avoir failli et demandent pardon de leur faiblesse, p. 218 et 219. — Lecture des actes du concile de Constantinople sous saint Flavien. Tous les Pères de Calcédoine, à la suite des légats du Pape, approuvent la doctrine de Flavien et quittent le côté de Dioscore, qui se trouve seul, p. 219 et 220. — Seconde session. Le concile ne veut pas de nou-

CINQUIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, DEUXIÈME DE CONSTANTINOPLE, SUR LES TROIS CHAPITRES, AUTREMENT LES ÉCRITS DE THÉODORE DE MOPSUESTE, D'IBAS ET DE THÉODORET.

SIXIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, TROISIÈME DE CONSTANTINOPLE, CONTRE LE MONOTHÉLISME, AVEC LE CONCILE OU CONCILIABULE IN TRULLO.

clergé grec par suite de ces innovations, p. 364. — Adulation sacrilège du conciliabule, qui asservit l'Eglise de Dieu au caprice de l'empereur, et fait à celui-ci un privilége de ce que Dieu a puni comme une impiété dans le roi Osias, de mettre la main à l'encensoir, p. 364 et 365. — Le conciliabule prétend mettre le siége de Constantinople immédiatement après celui de Rome, comme pour asservir également celui-ci au caprice de l'empereur ou du sultan, p. 365. —Ignorance et témérité du conciliabule dans le choix des canons, p. 365 et 366. — L'empereur Justinien II envoie les actes au pape Sergius, pour qu'il les confirmât par sa signature. Le pape refuse de les recevoir et même de les laisser lire, p. 366.—L'empereur envoie un officier pour deporter le Pape; mais l'officier, poursuivi par le peuple romain, ne trouve de salut que sous le lit du Pontife, p. 366. — Peu après, dans une révolution de Constantinople, Justinien II se voit couper le nez et la langue par son successeur Léonce, p. 368. — Conciliabule des iconoclastes sous l'empereur Copronyme. Leurs raisonnements absurdes, t. 11, p. 86-89.

SEPTIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, DEUXIÈME DE NICÉE, EN 787, AVEC UN MOT SUR LE CONCILE DE FRANCFORT.

L'empereur Constantin V et le patriarche Taraise écrivent au pape Adrien, demandant un concile général pour le rétablissement des saintes images et de l'union des églises, t. 11, p. 173 et 174. — Taraise envoie des lettres et des députés aux patriarches d'Orient pour les inviter au concile. Etat des églises orientales sous l'oppression des Musulmans, p. 173 et 174. — Le concile est ouvert à Constantinople en 786, mais remis à Nicée l'année suivante, p. 175. — Lettre du Pape à l'empereur et à l'impératrice Irène, sa mère. Il prouve par la tradition et décide la question sur les saintes images, et réclame le maintien des prérogatives du Siége apostolique, p. 175 et 176. — Il demande en quel sens on donne à Taraise le titre de patriarche universel ou œcuménique, p. 177. — Lettre du Pape au patriarche Taraise. Interprétation assez singulière que les Byzantins donnent du titre d'œcuménique appliqué à leur patriarche, p. 177 et 178. — Première session du concile à Nicée. Réception de trois évêques iconoclastes, qui témoignent leur repentir. La réception de sept autres est remise à une session suivante, p. 178-181. — Seconde session. Lecture des lettres du pape Adrien, qui sont approuvées de tout le concile, p. 181. — Troisième session. Lettre de Taraise aux Orientaux, et réponse de ceux-ci. Ils observent que l'absence des Orientaux n'a pas porté préjudice au sixième concile, *vu principalement que le très-saint Pape de Rome y consentait et s'y trouvait par ses légats*, p. 181 et 182.—Session quatrième. Le concile consulte au long la tradition écrite des Pères sur la vénération des saintes images. Observation sur les mots dont se servent les Grecs pour exprimer l'adoration ou la vénération, p. 183-185. — La cinquième session fait voir, par la lecture de plusieurs pièces, que les iconoclastes n'ont fait qu'imiter les infidèles et certains hérétiques, p. 186 et 187. — Dans la sixième session, on lit la réfutation du conciliabule des iconoclastes en 754, p. 187.—Dans la septième, on lit la confession de foi du concile et les deux décrets touchant les images, p. 187 et 188.— Deux lettres du concile, l'une à l'empereur et à l'impératrice, l'autre au clergé de Constantinople. Différence des mots grecs *proskunésis* et *latreia*, p. 188 et 189. — Huitième et dernière session du concile, à Constantinople, p. 189. — Canons disciplinaires. Réflexion déplacée de Fleury, p. 189-191. — Lettre du patriarche Taraise et du concile au pape Adrien, p. 191. — Le concile de Francfort, induit en erreur par une traduction fautive du septième concile général. Livres carolins. Manière dont y répond le pape Adrien, p. 198-200.

HUITIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, QUATRIÈME DE CONSTANTINOPLE, EN 869, POUR L'EXTINCTION DU SCHISME DE PHOTIUS.

L'empereur Basile le Macédonien, le patriarche saint Ignace et Photius même envoient et écrivent au pape Adrien II pour la décision finale de leur affaire. Lettre remarquable de saint Ignace sur l'autorité du Pontife romain, t. 12, p. 240-242.— Concile de Rome sur l'affaire de Photius, p. 243-245. — Adrien II envoie de nouveaux légats à Constantinople, avec des lettres et le formulaire du pape saint Hormisda, pour servir de règle dans la réception des évêques au concile. Entrée des légats à Constantinople, p. 245 et 246.— Première session. Vérification des pouvoirs des légats, tant de Rome que des patriarches d'Orient, p. 246 et 247.—Formulaire de réunion. Celui du pape Hormisda est lu et approuvé de tout le concile, avec ces propositions : *En vertu de la promesse de*

Jésus-Christ à saint Pierre, la religion catholique est toujours demeurée inviolable et sans tache dans le Siége apostolique, dans lequel est l'entière et vraie solidité de la religion chrétienne. Ceux-là sont séparés de l'Eglise catholique, qui ne sont pas d'accord avec le Saint-Siége, p. 248-250. — Explications des légats de Rome et d'Orient sur la condamnation de Photius, p. 250-252. — Seconde session. Le concile reçoit dix évêques repentants, et onze prêtres, à condition de souscrire le formulaire apporté de Rome, p. 252. — Dans la troisième session, le concile refuse de recevoir les évêques qui refusent de souscrire le formulaire, p. 253. — Quatrième session. Examen particulier de deux évêques, qu'on chasse de l'assemblée, parce qu'ils refusent de souscrire le formulaire de Rome, p. 254. — Cinquième session. Photius, amené au concile, y parodie hypocritement les paroles du Sauveur devant le sanhédrin. On lit les lettres de l'Eglise romaine sur son affaire. Les légats concluent que la promotion de Photius n'est pas recevable, la déposition d'Ignace injuste et irrégulière, et qu'il faut s'en tenir au jugement du pape Nicolas, confirmé par Adrien, p. 254-255. — Dans la sixième session, le concile reçoit la soumission de plusieurs évêques qui avaient embrassé le parti de Photius; mais il ne promet que la communion laïque à ceux de Photius. Métrophane de Smyrne répond aux exemples qu'ils alléguaient, entre autres à celui du prêtre Apiarius, p. 256-259. — Session septième. Opiniâtreté de Photius et des photiens présents au concile, qui prononce anathème contre eux, p. 259. — Huitième session. On brûle les faux actes du conciliabule de Photius, et d'autres pièces mensongères de sa fabrique, p. 260. — Abjuration de plusieurs iconoclastes. Nouvelle excommunication de leurs chefs, p. 260. — Session neuvième. Arrivée du légat d'Alexandrie, qui acquiesce à tout ce qui avait été fait. Pénitence de ceux qui avaient rendu faux témoignage contre Ignace par la suggestion de Photius, ou servi l'empereur Michel l'Ivrogne dans ses orgies sacriléges, p. 261 et 262. — Dixième et dernière session. Canons de discipline : *Les canons n'admettent dans les conciles que les évêques*, p. 262-264. — Conduite à tenir, lorsque dans un concile universel il s'élève un doute ou une question touchant l'Eglise romaine, p. 264. — Le vingt-sixième canon, que Fleury a jugé à propos d'omettre, non-seulement reconnaît le droit d'appellation, mais réserve directement aux patriarches, conséquemment au Pape dans tout l'Occident, le jugement des évêques, p. 265. — Lecture de la définition de foi. Souscription des actes à cinq exemplaires, l'un pour Rome, les autres pour les patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, p. 265 et 266. — Supercherie des Grecs et quant à la rédaction des actes, et quant à la soustraction des formulaires souscrits, p. 267. — Lettres du concile au Pape, aux patriarches et à tous les fidèles, p. 268 et 269. — Conséquence mémorable du huitième concile général, le dernier tenu en Orient, p. 269.

CONCILE UNIVERSEL DE LATRAN, EN 1116, MAIS QUI N'EST PAS COMPTÉ PARMI LES CONCILES OECUMÉNIQUES.

Du vrai fond de l'affaire des investitures entre les Papes et les empereurs allemands, qui prétendaient, comme Néron et Caligula, être la loi suprême de l'Eglise et de l'univers, t. 15, p. 39 et 40. — Henri V, roi d'Allemagne, en Italie. Ses cruautés et ses dévastations, p. 40 et 41. — Sa convention avec le pape Pascal II. Son arrivée à Rome. Sa fourberie. Captivité de Pascal. Indignation des Romains. Fuite du roi, qui traîne le Pape avec lui, p. 41-44. — Vexations de Henri contre les Romains. Privilége qu'il arrache à Pascal II. Son couronnement, p. 44-47. — En 1112, concile particulier de Latran qui annule le privilége extorqué au Pape par Henri V. Mission de Gérard, évêque d'Angoulême, auprès de l'empereur, p. 50-52. — Lettre du Pape à Henri, p. 52. — L'épiscopat, en Italie et en France, venge, dans ses conciles, l'Eglise et son chef contre les outrages de l'empereur allemand, p. 53-59. — L'empereur grec Alexis Comnène prend aussi fait et cause pour le Pape, p. 59. — Assemblées de Mayence et de Cologne, p. 114. — Concile universel de Latran, dans lequel Pascal II, condamne le privilége que lui avait extorqué l'empereur, p. 115-117.

NEUVIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, PREMIER DE LATRAN, EN 1123.

Odieuse conduite de l'empereur Henri V envers le nouveau pape Gélase II. Intrusion de l'antipape Bourdin. Humiliations et persécutions de Gélase. Sa retraite en France, t. 15, p. 120-125. — Députation du Pape Calixte II à Henri V. Promesses réciproques de l'empereur et du Pape, p. 140-142. — Concile de Reims, p. 142-145. — Conférence du Pape avec l'empereur à Mouson. Fourberie et tergiversations d'Henri V. Re-

tour de Calixte à Reims, p. 145-147. — Décrets du concile. L'empereur y est excommunié et ses sujets déliés du serment de fidélité. Silence de Fleury et de Longueval sur ce dernier point, p. 148 et 149. — Assemblée de Wurtzbourg. Diète célèbre de Worms. Conclusion de l'affaire des investitures. Paix entre le sacerdoce et l'empire allemand, p. 162-164.— Premier concile de Latran, pour la confirmation de cette paix, p. 164.— Canons de ce concile. Premiers états-généraux de la chrétienté en Occident, p. 164 et 165.

DIXIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, DEUXIÈME DE LATRAN, EN 1139.

Il est convoqué et présidé par le pape Innocent II, pour extirper les désordres introduits par le schisme des antipapes Pierre de Léon et Victor, t. 15, p. 319. — Condamnation des prélats schismatiques, p. 320.— Canons disciplinaires du concile, p. 320 et 321. — Excommunication du roi Roger de Sicile, qui peu après se réconcilie avec le Pape et quitte le schisme, p. 321 et 322.

ONZIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, TROISIÈME DE LATRAN, EN 1179, SOUS LE PAPE ALEXANDRE III.

Diverses branches de manichéens, surtout dans le pays de Toulouse. Leurs doctrines destructives de toute société, soit domestique, soit publique. Les princes implorent le secours de l'Eglise contre eux, t. 16, p. 315-321. — Pour remédier à ces désordres et à d'autres abus qu'avait pu introduire le schisme d'Allemagne, le pape Alexandre convoque le troisieme concile général de Latran. Principaux évêques qui s'y trouvent, p. 321. — Canons ou règles pour l'élection du Pontife romain, p. 322. — Canons ou règles pour l'élection et la bonne conduite des autres évêques et prelats, p. 322-324. — Répression de certains abus dans les nouveaux ordres militaires des Templiers et des Hospitaliers, p. 324. — Divers règlements concernant les personnes et les choses ecclésiastiques, p. 324 et 325. — Ordre d'observer la trève de Dieu. Défense d'imposer aux églises aucune charge. Défense d'établir de nouveaux péages sans l'autorité des souverains. Permis aux lépreux d'avoir des églises particulières, quand ils vivent ensemble en assez grand nombre, p. 325 et 326. — Défense aux chrétiens de porter aux Sarrasins des armes, etc. Défense aux juifs et aux Sarrasins d'avoir chez eux des esclaves chrétiens, p. 326. — Le dernier canon excommunie les manichéens ou anarchistes doctrinaires et les Brabançons ou anarchistes effectifs, et autorise, et même exhorte à la guerre contre eux, p. 326 et 327. — Le Pape use d'indulgence envers ceux qui avaient été ordonnés par des schismatiques, p. 327. — Il nomme saint Laurent, archevêque de Dublin, son légat en Irlande, p. 327.

DOUZIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, QUATRIÈME DE LATRAN, EN 1215.

Le pape Innocent III le convoque dès le mois d'avril 1213, pour le secours de la Terre-Sainte et pour la réformation de l'Eglise universelle, t. 17, p. 347 et 348. — Ouverture du concile le onze novembre 1215. Grand nombre de prélats. Discours du Pape, p. 375-377. — Dans le premier canon, dirigé contre les manichéens et autres hérétiques du temps, le concile expose et professe la foi chrétienne : l'unité de Dieu, la trinité des personnes, l'origine divine de l'ancien Testament, l'incarnation du Verbe, l'unité de l'Eglise, la réalité du sacrifice chrétien, la *transsubstantiation* du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, etc. Le mot de transsubstantiation était déjà usité précédemment, p. 378 et 379. — Dans le deuxième canon, il condamne certaines erreurs de l'abbé Joachim touchant la Trinité, p. 379 et 380. — Troisième canon. Les hérétiques mis au ban spirituel et temporel de la chrétienté. Raisons de cette loi, p. 380-382.—Règlements du concile et du Pape pour les églises de Grèce et d'Orient, p. 382 et 383. — Canons sur l'administration de la justice, p. 384.—Canons pour l'instruction chrétienne des fidèles et l'instruction théologique des clercs, pour opérer et assurer le bien, p. 385-387. — Canons touchant les sacrements. Le propre prêtre. Les malades. Les empêchements de mariage. La clandestinité, p. 387-389.—Canons pour réformer divers abus, p. 389 et 390. — Canons pour rétablir la discipline dans les monastères, p. 390 et 391.— Quelque chose de mieux que des canons, p. 391. — Innocent III règle l'affaire du comte de Toulouse, p. 399. — Canons du concile touchant les juifs et la croisade, p. 399 et 400.

TREIZIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, PREMIER DE LYON, EN 1245.

Ce qu'étaient les césars païens, t. 18, p. 1 et 2. — Qui a tiré le genre humain de leur tyrannie, p. 2 et 3.— Ce qu'était l'empire de Charlemagne à l'Eglise, p. 3 et 4. — Si la royauté et l'empire étaient

QUINZIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, A VIENNE EN FRANCE, EN 1311.

CONCILE DE PISE, POUR L'EXTINCTION DU GRAND SCHISME D'OCCIDENT, EN 1409.

CONCILE, ENSUITE CONCILIABULE DE BALE, EN 1431.

vêques, se livre à des excès plus énormes les uns que les autres, jusqu'à déposer Eugène IV et faire un antipape, p. 462-467. — Analogie entre la fête des fous et le concile de Bâle, p. 467 et 468.

DIX-SEPTIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, CONTINUÉ A FLORENCE, APRÈS AVOIR COMMENCÉ A FERRARE, EN 1439.

Le pape Eugène IV, pour faciliter la réunion des Grecs, transfère le concile de Bâle à Ferrare, t. 21, p. 462. — L'empereur Jean Paléologue, le patriarche de Constantinople et un bon nombre de prélats grecs se mettent en route pour venir au concile de Ferrare, qui s'ouvre au jour indiqué, p. 468 et 469. — Vertus épiscopales du bienheureux Nicolas Albergati, président du concile, p. 469 et 470. — Vertus et travaux apostoliques de saint Laurent Justinien, évêque de Venise, p. 470-472. — Arrivée du pape Eugène à Ferrare et au concile, p. 472 et 473. — Arrivée de l'empereur Jean Paléologue, du patriarche Joseph et des autres prélats grecs, p. 473 et 474. — Session d'ouverture commune aux Latins et aux Grecs, p. 475 et 476. — Conférence particulière sur le purgatoire, où l'on se trouve d'accord, p. 476. — Session première et seconde, etc. Les Latins cherchent à entamer la question du *Filioque*. Le Grec Marc d'Ephèse cherche à l'esquiver par des questions préjudicielles, p. 477-479. — Dans la session sixième et les suivantes, les Latins, notamment André, archevêque de Colosse, traitent à fond et admirablement bien la question du *Filioque* et de la procession du Saint-Esprit, p. 479-481. — Le continuateur de Fleury altère les faits pour dépriser les Latins, tandis que le célèbre Bessarion, archevêque de Nicée, les admire, p. 481 et 482. — Dans les sessions dix, onze et douze, les orateurs latins, surtout le cardinal Julien Césarini, traitent la question du Saint-Esprit, et réfutent les objections avec un génie aussi merveilleux qu'il est peu connu, p. 482-486. — Arrivée des ambassadeurs du duc de Bourgogne. Prodigieuse présence d'esprit avec laquelle le cardinal Julien répond à un très-long discours de Marc d'Ephèse, p. 486. — Les Grecs se découragent, parce que, suivant Bessarion, ils ne s'étaient pas attendus à tant de science et d'esprit de la part des Latins, p. 486 et 487. — Le concile transféré à Florence à cause de la peste, p. 488. — De la session dix-huit à vingt-trois, Jean de Montenegro, provincial des Dominicains, prouve très-doctement par les Pères grecs, particulièrement saint Epiphane, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Les Grecs, quoique convaincus d'avoir falsifié un passage de saint Basile, finissent néanmoins par se réjouir de voir que les Latins ne disaient pas deux causes du Fils et du Saint-Esprit, mais une seule, le Père, p. 488-492. — Isidore, métropolitain de Russie, est le premier à conseiller la réunion avec les Latins. Il est appuyé par Bessarion, métropolitain de Nicée, p. 492. — Les Grecs, ne pouvant s'accorder entre eux, prient le Pape de leur indiquer lui-même les moyens d'opérer la réunion. Il leur en propose quatre auxquels ils ne trouvent rien à dire; cependant ils lui en demandent encore un autre, p. 493 et 494. — Bessarion fait un discours mémorable en faveur de la réunion. Georges Scholarius en fait plusieurs dans le même sens, où il fait un grand éloge de la science des Latins, et un fort petit de celle des grecs, p. 494-496. — Les esprits se rapprochent, les doutes s'éclaircissent. Les métropolitains de Russie, de Nicée, de Lacédemone, de Mitylène se déclarent formellement pour la réunion. Les autres s'y joignent, à l'exception de quatre. La formule proposée par les Grecs est approuvée par le Pape. On s'embrasse de part et d'autre, p. 496-501. — Mort du patriarche Joseph, après avoir écrit son acte de réunion avec l'Eglise romaine, p. 501. — Conférences sur les autres articles et sur la rédaction de la bulle de réunion, p. 501-503. — Session solennelle pour consommer la réunion et en promulguer la bulle, qui est souscrite par les députés des quatre patriarches et par les métropolitains de Grèce, de Trébisonde, d'Ibérie et de Russie, p. 503-507. — Philothée, patriarche d'Alexandrie, accède de grand cœur à la réunion que le Pape notifie à toute la chrétienté, p. 507. — Les députés de Constantin, patriarche des Arméniens, arrivent à Florence avant le départ des Grecs, à qui le Pape accorde plus qu'il n'avait promis, p. 508. — Eugène IV fait une promotion de cardinaux, parmi lesquels Bessarion de Nicée, Isidore de Russie, Sbinco de Cracovie, p. 508 et 509. — Le Pape, entouré des cardinaux, est comme Moïse, entouré des septante-deux sénateurs d'Israël, p. 509. — Le Pape Eugène IV, avec l'approbation du concile œcuménique de Florence, condamne l'interprétation donnée par les prélats de Bâle aux décrets de Constance, p. 509 et 510. — Réunion des Arméniens à qui Eugène IV, avec l'approbation du concile œcuménique, donne un abrégé de la foi orthodoxe, p. 510-512. — Doutes

mal fondés de certains théologiens sur l'œcuménicité du concile de Florence au moment de la réunion des Arméniens. Motif probable de ces doutes, p. 512-513. — Ambassadeurs du patriarche des jacobites et de l'empereur d'Ethiopie. Autres ambassadeurs éthiopiens venus de Jérusalem. Discours remarquables des uns et des autres au pape Eugène IV, p. 514-517. — Plainte mémorable de l'Ethiopie au Saint-Siége, p. 517 et 518. — Lettre de créance de l'abbé éthiopien de Jérusalem, p. 518. — Réunion des jacobites avec l'Eglise romaine, p. 518-520. — Réunion des Syriens, des Chaldéens et des Maronites, p. 520 et 521. — Le roi de Bosnie envoie un ambassadeur à Rome pour abjurer les erreurs des manichéens, p. 521. — Sage discours de l'ambassadeur de Charles VII, roi de France, à Eugène IV, sur les moyens d'éteindre le schisme de l'antipape de Ripaille, p. 524-526. — L'Allemagne, qui gardait une espèce de neutralité, se déclare tout-à-fait pour Eugène IV, contre l'assemblée de Bâle et l'antipape, p. 527-533. — Derniers moments et pieuse mort du Pape Eugène IV, p. 537-540.

DIX-HUITIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, CINQUIÈME DE LATRAN, EN 1512.

Election du pape Jules II. Il rétablit la liberté et l'indépendance de l'Eglise romaine contre les petits princes d'Italie, t. 22, p. 304 et 305. — Il commence à rétablir la liberté de l'Italie et contre les princes du dedans et contre les princes du dehors. Son légat, Jean de Médicis, triomphe dans sa captivité, p. 318-322. — Politique mesquine de Louis XII, qui, battu par le Pape, s'en venge par des conventicules schismatiques et par d'ignobles calomnies contre le vieux Pontife, p. 323 et 324. — Les autres princes n'avaient pas plus de sens ni de conscience que Louis XII, p. 325 et 326. — Jules II et Michel-Ange, p. 326. — Convocation du cinquième concile général de Latran, pour la répression du schisme, la pacification entre les princes, etc., p. 328. — Seance d'ouverture. Discours de l'Augustin Egidius de Viterbe, sur les calamités de l'Eglise, p. 329 et 330. — Première session. Discours de Bernard, archevêque de Spalatro, sur l'unité et les dangers de l'Eglise, p. 331-333. — Manque de sens de Louis XII et de l'empereur Maximilien, se servant de cinq cardinaux schismatiques pour échafauder un conciliabule contre le chef de l'Eglise universelle, présidant le concile œcuménique. Bulle de Jules II contre cet attentat, p. 333-337. — Seconde session. Discours de Cajétan, général des Dominicains, sur la sainteté de l'Eglise. Alliance du Pape avec le roi d'Angleterre Henri VIII, p. 337-339. — Troisième session. Discours remarquable d'Alexis, évêque de Melphi, sur l'unité invisible et vivante de l'Eglise, p. 339 et 340. — Ambassadeurs de l'empereur Maximilien et du roi d'Espagne. Bel exemple des rois de Danemarck, de Norwège et d'Ecosse. A cet accord de l'humanité chrétienne, Louis XII préfère insensément quatre cardinaux schismatiques, que le Pape et le concile condamnent unanimement, p. 340 et 341. — Arrivée à Rome du prince Henri, fils du roi de Congo en Afrique, p. 342. — Quatrième session. Discours par Christophe Marcel, notaire apostolique, sur les devoirs du prince. Jules II condamne la pragmatique sanction de Bourges, et fait lire ses décrets sur la réforme de la cour pontificale, p. 342 et 343. — Cinquième session. Discours de l'archevêque de Siponto, sur l'utilité du concile général. Bulles de Jules II, approuvées par le concile, touchant l'élection du Pape, p. 343-345. — Dernière maladie et mort édifiante de Jules II, p. 345 et 346. — Election de Léon X. Ses commencements, p. 347. — Sixième session. Discours de Simon, évêque de Modrusse en Croatie, sur les ravages des Turcs, p. 348-350. — Les Français battus en Italie par les Suisses. Belle conduite de Léon X dans ces conjonctures, p. 350-352. — Septième session du concile. Discours de Baltassar del Rio, sur la nécessité d'une foi agissante, et sur les ravages des Turcs. Progrès de Sélim I[er], p. 352 et 353. — Ambassadeur de Russie au concile. Soumission de deux cardinaux schismatiques. Leur réintégration, p. 354-356. — Promotion de cardinaux, p. 357. — Huitième session. Discours d'un chevalier de Rhodes, sur la milice chrétienne. Les idées les plus élevées de nos jours étaient les idées communes au concile de Latran, p. 357 et 358. — Louis XII, devenu plus sensé à force de revers, envoie une ambassade au Pape, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran, p. 358-361. — Décret du Pape, approuvé par le concile, et condamnant certaines erreurs philosophiques, p. 361 et 362. — Pierre Pomponace ne mérite nullement le nom d'impie ou d'athée, p. 362. — Bulles de Léon X pour la pacification des princes et pour la réformation des officiers de la cour romaine. Mort de plusieurs cardinaux, p. 362 et 363. — Neuvième session. Discours d'Antoine Pucci, clerc de la chambre apostolique, sur l'excel-

DIX-NEUVIÈME CONCILE OECUMÉNIQUE, CELUI DE TRENTE, EN 1545.

CROISADES,

OU EXPÉDITIONS MILITAIRES ET RELIGIEUSES POUR DÉFENDRE LES PEUPLES CHRÉTIENS ET LA CIVILISATION CHRÉTIENNE, CONTRE LES MAHOMÉTANS ET AUTRES BARBARES OU INFIDÈLES.

mencement du quatrième siècle. Cette nation, ayant toute entière embrassé le christianisme, se défend les armes à la main contre l'empereur Maximin Daïa, qui voulait la faire revenir au culte des idoles, t. 6, p. 126. — Charles-Martel et Charlemagne, ces Machabées de l'Europe, font de même, quand ils expulsent les mahométans ou Sarrasins de la terre libre et chrétienne de France. (Voir les art. *Charles-Martel* et *Charlemagne.*) Dix siècles plus tard, la France achève l'œuvre de Charlemagne, en faisant la conquête de la *Barbarie*, ou de l'Afrique autrefois chrétienne, t. 28, p. 266. — Les chrétiens d'Espagne récupèrent leur patrie sur les Sarrasins, par une croisade de huit siècles. (Voir *Espagne.*) Les chrétiens d'Espagne couronnent leur propre délivrance, par la découverte et la civilisation chrétienne du Nouveau-Monde, l'Amérique. (Voir *Espagne.*)

CROISADES, ETC. Le pape Sylvestre II, Français de naissance, est le premier qui donne le signal pour la lutte armée de la chrétienté entière contre l'empire antichrétien et antidieu de Mahomet et de Hakem. C'est le devoir de la chrétienté, t. 312-315. — L'an 1074, le pape saint Grégoire VII forme le dessein d'aller lui-même au secours des chrétiens d'Orient, à la tête de leurs frères d'Occident, et il en écrit affectueusement au roi Henri IV d'Allemagne, t. 14, p. 239-241. — En 1087, le pape Victor III, successeur de saint Grégoire VII, envoie une armée chrétienne en Afrique, où elle emporte d'assaut deux villes très-fortes, défait une armée de cent mille Sarrasins, oblige le roi de Tunis à rendre tous les captifs chrétiens et à se reconnaître lui-même tributaire du Saint-Siége, t. 14, p. 368 et 369. — Les Normands, établis en Italie et en Sicile, finissent par en expulser les Sarrasins, p. 373 et 374. — C'est le pape Urbain II, Français de naissance, qui prépare et détermine la première croisade générale de la chrétienté contre le mahométisme. Histoire de cette première croisade, jusqu'à la prise de Jérusalem et l'élection de Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, comme roi de Jérusalem, p. 476-549. — Suite de la première croisade jusqu'à la mort de Godefroi de Bouillon, p. 579-584. — Il a pour successeur dans le royaume de Jérusalem, son frère Baudouin, comte d'Edesse. Heureuse influence de la croisade en Europe, p. 584-590.

CROISADES, ETC. De la chrétienté et de ses combats. Idées mesquines et fausses de Fleury sur ce sujet. Réhabilitation, par la science actuelle, des Pontifes du moyen âge. Temoignages remarquables de plusieurs protestants. La papauté a préservé l'Europe catholique de la domination musulmane, t. 15, p. 1-4. — Tableau de l'Orient à la fin de la première croisade. Siége de Charan et défaite des chrétiens. Arrivée de Bohémond en Occident. Son retour en Orient. Ses projets. Sa mort, p. 4 et 5. — Différend de Tancrède et de Baudouin du Bourg. Prise de Tripoli et de Beyrouth, p. 6. — Arrivée de Sigur, prince de Norwège. Prise de Sidon. Mort de Tancrède. Son éloge, p. 7. — Invasion de hordes turques. Famine et tremblement de terre à Antioche, p. 8. — Expédition du roi Baudouin en Arabie et en Egypte. Sa mort. Portrait de ce guerrier. Ses efforts pour accroître la puissance chrétienne en Orient. Démêlés qu'il eut avec Daimbert, patriarche de Jérusalem. Sa coupable union avec Adelaïde de Sicile, p. 8-13. — Election de Baudouin du Bourg au trône de Jérusalem, p. 13. — Invasion des Musulmans dans la principauté d'Antioche. Défaite et mort de Roger. Baudouin II sauve Antioche, p. 14 et 15. — Captivité du roi Baudouin. Défaite des Sarrasins d'Egypte. Siége et prise de Tyr. Baudouin, rendu à la liberté, échoue devant Alep, mais triomphe à Damas, p. 15-17. — Sac d'Edesse en 1144. La chrétienneté s'ébranle à la voix de saint Bernard et du Pape. Assemblées de Bourges et de Vézelai. Miracles du saint, p. 399-405. — Saint Bernard parcourt l'Allemagne, prêchant la croisade. Ses succès. Ses miracles innombrables. Conséquences qu'on peut en tirer, p. 406-414. — Croisade contre les Slaves, p. 449 et 450. — Succès des croisés italiens, anglais et flamands. Prise de Lisbonne. Erreurs de Michaud à ce sujet, p. 474 et 475. — Conrad de Germanie, Louis de France et les Grecs du Bas-Empire. Témoignages peu suspects des historiens grecs eux-mêmes, sur la conduite perfide des Grecs, p. 475-478. — Ce qui donna aux croisés l'idée de prendre Constantinople. Perfidie des Grecs. Leur trahison. Désastre de Conrad, p. 480-482. — Revers de l'armée française. Héroïque bravoure du roi Louis. Nouvelles fourberies des Grecs. Justice de Dieu sur ces traîtres, p. 482-484. — Assemblée générale des croisés à Ptolémaïs. Siége de Damas. Triste issue de la deuxième croisade. Son résultat pour la chrétienté. Généreuse et sage pensée de Suger sur une nouvelle entreprise, p. 485-491. — Mémorables faits d'armes des croisés de

D.

ÉGLISE CATHOLIQUE.

SES CARACTÈRES DISTINCTIFS.

sonner d'après deux faits bien notoires, quelle est la manière la plus naturelle d'expliquer le catholicisme et son histoire, p. 228-253. — De l'an 29 à l'an 66 de l'ère chrétienne. Les apôtres fondent l'Eglise, p. 254-410. — De l'an 66 à l'an 100 de l'ère chrétienne. Les Romains détruisent Jérusalem. Saint Jean prédit la ruine et le démembrement de l'empire romain, p. 411-500.— De l'an 100 à l'an 197 de l'ère chrétienne. Rome idolâtre persécute l'Eglise. L'Eglise régénère le genre humain, t. 5, p. 1-185. — De l'an 197 à l'an 230 de l'ère chrétienne. Commencement de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre. L'Eglise, toujours persécutée, continue toujours la régénération du genre humain, p. 186-334. — De l'an 230 à l'an 284 de l'ère chrétienne. Continuation de la vengeance de Dieu sur Rome idolâtre, et de la régénération du genre humain par l'Eglise toujours persécutée, p. 335-474. — De l'an 285 à l'an 313 de l'ère chrétienne. Dernier combat entre Rome idolâtre et l'Eglise du Christ. Triomphe de l'Eglise, t. 6, p. 1-136. — De l'an 313 à l'an 326 de l'ère chrétienne. Après avoir combattu pour l'unité de Dieu, l'Eglise combat pour la divinité du Christ et pour sa propre unité. Premier concile œcumique, p. 137-229. — De l'an 326 à l'an 346 de l'ère chrétienne. L'Eglise, personnifiée dans saint Athanase, n'a pas moins à souffrir de la légèreté et de l'inconstance de Constantin que de la cruauté de Sapor, roi des Perses, et trouve son salut dans la prééminence de l'évêque de Rome, le pape saint Jules, p. 230-318. — De l'an 346 à l'an 361 de l'ère chrétienne. L'Eglise, persécutée par Constance et par Sapor, enfante ses plus grands docteurs, p. 319-403. — De l'an 361 à l'an 363 de l'ère chrétienne. Julien l'Apostat. Preuve expérimentale que le paganisme et sa philosophie ne sont qu'inanité, et que le christianisme seul possède la vérité et la vie, p. 404-482. — De la mort de Julien l'Apostat, 363, à celle de l'empereur Valens, 378. Les églises affligées d'Orient n'attendent leur salut que de l'Occident et de Rome; et les nations barbares commencent à exécuter la justice de Dieu sur le monde païen, t. 7, p. 1-109. — De l'an 378 à l'an 393 de l'ère chretienne. L'empereur Théodose et l'archevêque de Milan, saint Ambroise. Ce que c'est qu'un évêque, p. 110-280. — De l'an 393 à l'an 410 de l'ère chrétienne. Rome païenne s'en va avec le vieux monde; Rome chrétienne la remplace avec un monde nouveau, qu'éclairent à la fois saint Ambroise et saint Martin, saint Augustin et saint Jérôme, saint Paulin et Synésius, saint Chrysostôme et saint Epiphane, p. 281-398. — Du sac de Rome par Alaric, 410, à la mort de saint Augustin, 430. Dieu brise la ville et l'empire de Rome païenne pour en faire sortir Rome chrétienne, avec des nations et des royaumes chrétiens, p. 399-528.

ÉGLISE CATHOLIQUE, ETC. De l'an 430 à l'an 433 de l'ère chrétienne. L'Eglise catholique maintient sa doctrine de l'incarnation contre l'hérésie grecque de Nestorius. Concile d'Ephèse. Le pape Célestin. Autorité du Siége apostolique, t. 8, p. 1-95.— De l'an 433 à l'an 453 de l'ère chrétienne. L'Eglise maintient la doctrine de l'incarnation contre l'hérésie grecque d'Eutychès. Concile de Calcédoine. Le pape saint Léon. Mort d'Attila, p. 96-246. — De l'an 453 à l'an 480 de l'ère chrétienne. L'empire romain meurt en Occident. Il ne reste plus de société vivante que l'Eglise catholique, p. 247-327. — De l'an 480 à l'an 496 de l'ère chrétienne. L'Eglise catholique, désolée en Italie par les guerres des Hérules et des Ostrogoths, déchirée en Orient par les schismes des Grecs, persécutée en Afrique par la cruauté des Vandales, en Arménie par la politique des Perses, enfante dans les Gaules la première des nations chrétiennes, la nation française, p. 328-449. — De l'an 496 à l'an 519 de l'ère chrétienne. Les églises d'Occident, unies au Pontife romain, adoucissent les mœurs et les révolutions des peuples barbares; les églises d'Orient, désunies et désolées par leur servilisme politique, retrouvent l'union et la paix dans leur soumission au même Pontife, p. 450-568. — De l'an 519 à l'an 536 de l'ère chrétienne. Autorité du Pape en Orient. Grand nombre de saints dans la Grande-Bretagne et dans l'Irlande. Une foule d'illustres Arabes souffrent la mort pour Jésus-Christ dans l'Arabie-Heureuse. L'église respire en Afrique. Ouvrages et martyre de Boëce. Législation de Justinien, qui l'énerve par son exemple et ses variations. Saint Benoit. Sa législation plus parfaite que celle de Justinien, t. 9, p. 1-146. — De l'an 536 à l'an 574 de l'ère chrétienne. Le vieux monde s'écroule tout-à-fait en Occident, avec la vieille Rome, sous les coups de Totila; le monde nouveau s'y forme et s'y propage par l'Eglise romaine et les moines, entre autres par le consul romain Cassiodore, l'un d'eux. Justinien et les Grecs, par leur manie incurable d'innover et de brouiller, entravent l'Occident dans sa régénération, et préparent l'Orient à une irrémédiable décadence, p. 147-238. — De l'an 574 à l'an 590 de l'ère chrétienne. Commencements de saint Grégoire le

p. 1-125. — De la mort du pape saint Léon IV, 855, à la fin du huitième concile œcuménique, 870. En Occident, princes médiocres; en Orient, princes détestables. Ce qu'il y a de faux chez les Grecs se personnifie dans Photius: ce qu'il y a de bon, dans saint Ignace. Les papes saint Nicolas Ier et Adrien II soutiennent partout ce qu'il y a de bon et combattent ce qu'il y a de mauvais. Civilisation chrétienne des Scandinaves, des Bulgares et des Slaves. Martyrs en Espagne. Au huitième concile œcuménique, dernier d'Orient, les Grecs condamnent d'avance leur schisme à venir dans celui de Photius, p. 126-269. — De la fin du huitième concile œcuménique, 870, à la seconde et dernière expulsion de Photius et son remplacement par le patriarche Etienne, en 886. Crise de l'humanité pour aboutir, en Occident, à l'âge viril; en Orient, à la décrépitude. Despotisme de Hincmar de Reims. Ravages des Normands. Empereurs d'Occident meurent les uns sur les autres. Alphonse le Grand en Espagne. Alfred le Grand en Angleterre. Rome, centre et remède unique du monde chrétien. Esclavons continuent, Russes commencent à ce convertir. L'Orient, troublé par les impostures et le schisme de Photius, cherche et trouve le remède à ses maux dans la soumision à l'Eglise romaine, p. 270-385.– De la fin du schisme de Photius, 886, à la conversion des Normands, 922, et de la réunion de l'église de Constantinople avec les légats du pape Jean X. Ce que l'on appelle siècle de fer, et ce qu'il en est, p. 386-484.

EGLISE CATHOLIQUE, ETC. De la conversion des Normands, 922, au couronnement de l'empereur Othon 1er, 962. Quarante ans du dixième siècle, t. 13, p. 1-101. — De la translation de l'empire d'Occident, 962, jusqu'à la translation finale de la royauté en France, de la seconde dynastie à la troisième, vers la fin du dixième siècle, 991. Les Papes transfèrent l'empire d'Occident aux princes d'Allemagne, dont le premier, cédant à de mauvais conseils, commence par faire un antipape. Grands et saints personnages par toute l'Eglise. La nonne Roswith, au fond de l'Allemagne, écrit, en latin élégant et correct, des comédies chrétiennes. Le moine Gerbert d'Aurillac étudie et enseigne les sciences, avec l'applaudissement de tous ses contemporains. Les Russes se convertissent avec le grand-duc Wladimir. La troisième dynastie de France succède à la seconde d'une manière peut-être unique dans l'histoire. Révolutions beaucoup moins fréquentes et moins sanglantes chez les nations catholiques de l'Occident que chez les Grecs de Constantinople, les Musulmans de Bagdad et les peuples de la Chine, p. 102-222. — De l'an 991 à l'an 1024. L'empereur saint Henri et son époque, p. 223-366. — De l'an 1024 à l'an 1054. Le pape saint Léon IX et son époque, p. 367-521. — De l'an 1054 à l'an 1073. Les papes Victor II, Etienne IX, Nicolas II, Alexandre II et le cardinal Hildebrand. Vie intarissable et communicative de l'Eglise catholique, t. 14, p. 1-157. — De l'an 1073 à l'an 1085. Le pape saint Grégoire VII. L'Eglise de Dieu maintient sa divine indépendance, avec la juste liberté des peuples chrétiens, contre le despotisme païen du roi teutonique, p. 158-361. — De la mort du pape saint Grégoire VII, 1085, à la mort de Henri, ex-roi d'Allemagne, 1106. Les papes défendent la chrétienté et contre le despotisme des rois allemands et contre l'invasion des peuples mahométans. Première croisade, p. 362-605. — De la mort de Henri IV, ex-roi, ex-empereur d'Allemagne, 1106, à la mort de son fils Henri V et l'extinction de leur dynastie, 1125. Les papes continuent à défendre la chrétienté au dedans et au dehors, t. 15, p. 1-175. — De l'an 1124 à l'an 1153. L'esprit qui anime l'Eglise catholique se personnifie en saint Bernard, p. 176-505. — § Ier. Saint Bernard réforme les mœurs cléricales et monastiques; en quoi il est secondé par plusieurs saints personnages, p. 176-241. — § II. La papauté trouve dans saint Bernard un puissant soutien, p. 242-323. — § III. Saint Bernard maintient contre Abailard la pureté de la foi catholique, illustrée par les travaux de Hugues de Saint-Victor et de quelques autres écrivains remarquables, p. 323-398. — § IV. Travaux apostoliques de saint Bernard. Deuxième croisade. Vénération des peuples pour le saint abbé. Sa mort, p. 399-505. — De la mort de saint Bernard, 1153, à la mort du pape Alexandre III, 1181. L'Eglise de Dieu, en maintenant sa liberté et son indépendance contre les hommes qui mettent la force au-dessus de la verité et de la justice, maintient la liberté et l'indépendance de tous les peuples chrétiens, t. 16, p. 1-335. — § Ier. Pontificats d'Anastase IV et d'Adrien IV, p. 1-101. — § II. Pontificat d'Alexandre III, p. 102-335. — De la mort du pape Alexandre III, 1181, à l'avènement du pape Innocent III, 1198. Caractère et mouvement général des différents peuples de l'univers à la fin du douzième siècle, p. 336-478.

ÉGLISE CATHOLIQUE, ETC. De l'an 1198 à l'an 1216. Pontificat d'Inno-

ESPAGNE ET PORTUGAL,

DEPUIS LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN.

ÉTHIOPIE.

ABYSSINIE, ÉTHIOPIENS, ABYSSINS.

ÉVANGILE, ÉVANGÉLISTES.

F.

FRANCS, FRANÇAIS, FRANCE.

HISTOIRE DU ROYAUME DES FRANCS ET FRANÇAIS.

G.

H.

HÉRÉSIES,

HÉRÉTIQUES EN GÉNÉRAL.

I.

ISRAÉLITES

OU JUIFS.

Les Israélites ou les juifs sont le premier peuple que Dieu appelle du milieu de la Gentilité et de l'idolâtrie, dans la

J.

JAPON ET CORÉE.

JÉSUITES.

JÉSUS-CHRIST.

VERBE DE DIEU, MESSIE, FILS DE DIEU FAIT HOMME.

K.

L.

LORRAINE.

MONARCHIE UNIVERSELLE

DES QUATRE GRANDS EMPIRES.

PREMIER EMPIRE,

Celui des Assyriens, Babyloniens, Chaldéens, autrement de Ninive et de Babylone.

DEUXIÈME EMPIRE,

Celui des Mèdes et des Perses.

TROISIÈME EMPIRE,

Celui des Grecs.

QUATRIÈME EMPIRE,

Empire romain, avec la dizaine de royaumes issus de ses débris.

N.

O.

PAPAUTÉ

OU PRIMAUTÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE.

à Rome, p. 38-47. — Lettre bien remarquable de Pie VII à Napoléon, sur la demande en nullité du mariage de son frère Jérôme, p. 48-52. — Pie VII donne le chapeau de cardinal à un frère de l'empereur d'Autriche, p. 52. — Le cardinal Fesch, ambassadeur de France à Rome, où le Pape favorisait son neveu Lucien Bonaparte, se montre peu conciliant envers le cardinal Consalvi, principal ministre de Pie VII, p. 52 et 53. — Napoléon fait occuper despotiquement le port d'Ancône. Lettre que lui écrit à ce sujet Pie VII. Réponse inconvenante de Napoléon. Réponse digne du Pontife, p. 53-55. — Lettre impertinente de Napoléon au Pape, qui lui répond avec dignité, calme et affection, p. 55-59. — Napoléon remplace le cardinal-oncle, dans l'ambassade de Rome, par le protestant et régicide Alquier. Remontrance assez téméraire du cardinal-oncle au Pape, p. 59 et 60. — Napoléon enlève au Pape les principautés de Bénévent et de Pontecorvo, pour des raisons fort curieuses, et les donne à un évêque marié et à un général protestant, p. 60. — Napoléon, pour réduire le Pape à quelque concession honteuse ou le peuple à la révolte, fait occuper militairement plusieurs villes et provinces des Etats Romains; à quoi Pie VII répond avec un calme et une confiance qui étonnent l'ambassadeur protestant et régicide, p. 60-62. — Pie VII canonise cinq bienheureux, p. 62. — Plaintes menaçantes de Napoléon contre le Pape, p. 64. — Lettre violente de Napoléon à son beau-fils Beauharnais contre le Pape, qui ne la communique point aux cardinaux, tant elle lui paraît inconvenante, p. 64-66. — De toutes les violences et menaces de Napoléon, Pie VII *en appelle au jugement de Dieu*, p. 66. — Prudence avec laquelle Pie VII évite le piége qui lui est tendu, lors du second mariage de Jérôme Bonaparte, p. 66 et 67. — Le deux février 1808, les troupes de Napoléon entrent dans Rome sous le commandement du général Miollis. Notification et protestation du Pape, p. 67-69. — Pie VII se considère dès lors comme prisonnier, p. 69. — Violences du général français, qui expulse de Rome la plupart des cardinaux, entre autres le prélat Cavalchini, gouverneur de Rome. Lettre admirable de celui-ci au Pape, p. 69-71. — Napoléon enlève au Pape trois provinces, sous des prétextes qu'on ne devinerait guère, p. 71. — Pie VII érige l'évêché de Baltimore en métropole, et crée quatre évêques suffragants dans les Etats-Unis d'Amérique. Etat de cette lointaine église jusqu'en 1815, p. 71 et 72. — Décret de la congrégation des rites, qui déclare *vénérable* Marie-Clotilde de France, reine de Sardaigne et sœur de Louis XVI, p. 72 et 73. — Le général français se permet des violences jusque dans le palais du Pape. Présent que font à Pie VII les pêcheurs transtévérins, p. 73 et 74. — Premier siége de Sarragosse. Des députés espagnols viennent féliciter le Pape sur sa résistance. Une frégate anglaise s'offre à le transporter en Sicile, p. 74. — Le général français envoie prendre, dans le palais pontifical, Pacca, ministre du Pape. Pie VII s'y oppose de sa propre personne, p. 74 et 75. — Le dix-sept mai 1809, par un décret daté de Vienne, Napoléon vole au Pape la ville de Rome et la déclare ville impériale, p. 75. — Le dix juin, le général Miollis publie à Rome ce décret de spoliation. Le lendemain, on trouve affichée dans tous les lieux ordinaires la bulle pontificale de Pie VII, excommuniant tous les auteurs et fauteurs des spoliations qu'avait éprouvées le Saint-Siége, p. 75-78. — Dans la nuit du cinq au six juillet, le général Radet, ayant pour principal guide un voleur, enfonce la demeure du Pape, pour le conduire, disait-il, chez le général Miollis avec le cardinal Pacca, mais dans le fait pour le traîner en exil, p. 78-80. — Dénuement où se trouvent le Pape et le cardinal captifs. Réflexions du cardinal Pacca sur cette évènement, p. 80-83. — Divers incidents de cette déportation de Pie VII. Dévotion des populations italiennes pour sa personne, p. 83-85. — Arrivée du Pontife prisonnier à la Chartreuse de Florence. Conduite d'une sœur de Napoléon envers le captif, p. 85. — Relation menteuse du général Miollis à Napoléon, p. 86. — Suite de la déportation du Pape. La dévotion, l'enthousiasme du peuple augmentent à mesure qu'il approche de la France. A l'entrée de Grenoble, il trouve agenouillée sur la route et bénit avec effusion la garnison prisonnière de Sarragosse, p. 86-89. — Le cardinal Pacca est emprisonné pendant trois ans et demi à Fénestrelle, dans les Alpes, p. 89. — Le Pape, à travers les populations accourues et agenouillées sur son passage, est déporté par Valence, Avignon, Aix, Nice, à Savone, où le préfet Chabrol se fait son geôlier, p. 89 et 90. — Déportation de la plupart des cardinaux à Paris, p. 90 et 91. — Napoléon assemble une commission ecclésiastique, pour lui aider à se passer du Pape dans l'institution des évêques, p. 94. — Position difficile du Pape, privé de ses conseillers et exposé aux tromperies de certains prélats courtisans, p. 95 et 96. — Réponse ferme du

PROPHÈTES,

HOMMES INSPIRÉS ET ENVOYÉS DE DIEU POUR ANNONCER L'AVENIR, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A JÉSUS-CHRIST.

AUTRES PROPHÈTES.

PROPHÉTIES PRINCIPALES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A JÉSUS-CHRIST.

PRUSSE.

Q.

R.

ROME ET L'ITALIE,

DEPUIS LA DÉCADENCE ET LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN.

S.

SCANDINAVIE,

DANEMARCK, SUÈDE, NORWÈGE, ISLANDE GROENLAND.

SLAVES,

RUSSES, POLONAIS, MORAVES, BOHÊMES.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE ET ALPHABÉTIQUE.

IMPRIMERIE DE J.-G. LARDINOIS,

ÉDITEUR, A LIÉGE.

Catalogue des Livres de Fonds.

ACTION ORATOIRE, ou *Traité théorique et pratique de la déclamation* pour la chaire, pour le barreau, et à l'usage de tous ceux qui lisent en public, ou qui débitent un discours quelconque; par l'abbé J.-R. THIBOUT, prêtre. Édition augmentée d'un *Cours inédit d'Improvisation*, donné à Liége, par M. DE PRADEL, et recueilli par un de ses Élèves. 1 vol. in-8°. . . . . fr. 1 »

ANTE-CHRIST (L'), par JULES DE TOURNEFORT. Conception destinée à former la contre-partie et le contre-poids du JUIF-ERRANT. 1 vol. in-8°. . . 1 50

ARTICLES DE L'ÈRE NOUVELLE, publiés par le R. P. LACORDAIRE, MM. l'abbé MARET, OZANAM, DE COUX, CHARLES SAINTE-FOI, LORAIN, DE LABAUME, TESSIER, GOURAUD, etc., depuis la révolution de février 1848, jusqu'à l'élection du Président 1 vol. in-8° de 572 pages. . . . . 3 »

ASSOCIATION DE PRIÈRES contre le blasphème, les imprécations et la profanation du dimanche. In-32. . . . . » 20

AUTORITÉ (L') ET LE LIBRE EXAMEN ou coup d'œil sur la Règle de Foi selon l'Eglise catholique et selon le protestantisme, avec la réfutation des objections d'un ministre protestant contre une thèse catholique. Par G.-E. JACQUEMIN, curé de Pépinster. In-18. » 75

COMMENT LES MINISTRES PROTESTANTS INTERPRÈTENT LA BIBLE. Par *le même.* In-18. . . . . » 40

CE QUE C'EST QUE LA SOI-DISANT ÉGLISE CHRÉTIENNE ÉVANGÉLIQUE, ou Tableau de la prétendue réforme présenté à ses paroissiens, par *J.-A-L. Winders*, curé de Nessonvaux. In-18. . . . . » 35

CHANTS (LES) DE L'ATELIER, par THÉODORE DERIVE. In-12. . . . . . » 20

CHEMIN DE LA CROIX, par *saint Alphonse de Liguori.* La douzaine. . . 1 »

CINQ CENTS EXERCICES orthographiques sur les *Homonymes*, pour faire suite à toutes les grammaires, par TH. DERIVE. In-12. . . . . » 20

DOCTRINE CHRÉTIENNE, en forme de lectures de piété, à l'usage des maisons d'édu-

cation et des familles chrétiennes, par Lhomond. Nouvelle édition, *collationnée sur les éditions originales*, *augmentée* d'un questionnaire à la fin de chaque chapitre et d'une quatrième partie contenant l'*Histoire et l'explication du culte extérieur et des fêtes*. In-12. . . . . 1 »

Exercices religieux à renouveler pendant neuf jours devant l'image miraculeuse de Jésus de Nazareth. Par P. J. *Vincenzo Giannini*, prêtre. Traduit de l'italien, avec approbation. In-18, orné d'une belle grav. représentant l'image miraculeuse . . . . » 20

Exposition des indulgences attachées aux chapelets, croix, médailles et scapulaires, bénits par les PP. de la Congrég. du T. S. Rédempteur. In-18. » 15

Fréquente (la) communion considérée comme moyen de parvenir à la perfection chrétienne. Par S. Alphonse de Liguori. . . . . » 15

Grande (la) pensée de saint Vincent de Paul, et la plus belle de ses œuvres, rappelées aux amis du peuple, par V. Dechamps, *Prêtre de la Congrégation du T. S. Rédempteur*. In-12 . . . . » 25

Guide du jeune prêtre, dans une partie de sa vie privée et dans ses différents rapports avec le monde, par M. Réaume, *Curé de Mitry*. Edition revue et appropriée pour la Belgique. *Avec Approbation*. In-12 . . . . 1 »

Heures à l'usage des associés à l'Archiconfrérie du *très-saint et Immaculé Cœur de Marie*, pour la conversion des pécheurs. Par M. l'abbé Maupied. Joli vol. in-18 . . . . » 40

Histoire critique et littéraire de l'éloquence sacrée. 2 vol. grand in-18 . . 2 »

Histoire naturelle (l'), mise à la portée des enfants, avec questionnaires; par G. Belèze, 3me édition, accompagnée de figures. In-18 . . . . 1 »

Histoire universelle de l'église catholique, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par M. l'abbé Rohrbacher, Docteur en théologie de l'Université catholique de Louvain, Professeur au séminaire de Nancy. 29 vol. in-8. de 5 à 600 pages. Prix du volume . . . . 3 »

Hygiène de la digestion, à l'usage des gens du monde, suivie d'un nouveau *Dictionnaire des aliments*, leurs propriétés et leurs usages. Par le Dr Paul Gaubert, 1 vol. in-8. . . . . 3 »

Instruction sur les scapulaires de Notre-Dame du Mont-Carmel, de N.-D. des Sept Douleurs, de l'Immaculée Conception et de la Très-sainte Trinité, qu'on reçoit chez les P. de la Congr. du T. S. Rédemp. 3e édition. In-12. . . » 15

Innocentii III de Sacro Altaris Mysterio Libri VI. Editioni huic accedunt ejusdem Auctoris Encomium Charitatis; Encomium de B. V. Maria; Item Orationes de Vita et Passione Domini; Orationes pro defensione Ecclesiæ; denique Hymnus de Christo et Beata Virgine Maria. Joli vol. in-18, de 400 pages. . . 1 »

Institutiones theologiæ mysticæ ad usum Directorum animarum ex S. Scriptura, Conciliis, SS. Patribus, Mysticis primariis, ac Theologicis ratiociniis adornata. Auctore *Dominico Schram* ex ord. S. Benedicti. 2 forts vol. in-12. 4 50

LEÇONS CHOISIES d'instruction morale et religieuse extraites des meilleurs auteurs pour l'usage des écoles catholiques, par *Th. Soulice.* in-12 de 242 pag. » 75

MANUEL DES CONFESSEURS, composé, 1° Du Prêtre sanctifié par l'administration charitable et discrète du Sacrement de Pénitence; 2° De la pratique des confesseurs de Saint Liguori ; 3° Des Avertissements aux confesseurs et du traité de la confession générale du B. Léonard de Port-Maurice ; 4° Des Instructions de S. Charles Borromée aux confesseurs; 5° Des Avis de S. François de Sales aux confesseurs ; 6° Des Conseils de S. Philippe de Néri ; 7° Des Avis de S. François-Xavier aux confesseurs; par M. l'abbé GAUME. *Septième édition.* 1 vol. in-8. (*Sous presse pour paraître fin* 1850) . . . . 3 »

MÉDECINE (LA) DES PASSIONS, ou les Passions considérées dans leurs rapports avec les maladies, les lois et la religion; par J. B. F. DESCURET, docteur en médecine et docteur ès-lettres de l'académie de Paris. *Cinquième édition.* 1 vol. in-8. (*Sous presse pour paraître fin* 1850) 3 50

MEDITATIONS POUR LES PRÊTRES, avant et après la messe, pour tous les jours du mois. *Par S. Alp. de Liguori.* in-18. . . . . » 60

MÉLANGES THÉOLOGIQUES, ou série d'articles sur les questions les plus intéressantes de la Théologie morale et du Droit canon. *Par une société d'Ecclésiastiques Belges.* 4e année. — Un cahier d'au moins 10 feuilles in-8° tous les trimestres. 5 frs. 50. c. par an.

MÉMOIRES sur la vie et la congrégation de S. ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI, par le R. P. ANTOINE-MARIE TANNOYA, 3 vol. in-8 . . . . 12 »

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE, par CHATEAUBRIAND. 4 vol. in-8 . . . . 8 »

MÉTHODE pour servir la messe basse, à l'usage des paroisses ; par un prêtre du diocèse de Liége. 2e édition, in-32 . . . . » 10

MOIS DE MAI (LE) SANCTIFIÉ EN BELGIQUE. Nouveau Mois de Marie dédié à S. M. la Reine des Belges, par feu M. *J.-B. Dufau,* auteur de la BELGIQUE CHRÉTIENNE. 2e édition . . . . 1 »

NOTICE HISTORIQUE sur la vie, les vertus et les travaux du Vénérable GASPARD DE BUFALO, mort en odeur de sainteté le 28 décembre 1837, avec portrait. » 10

NOUVEAU TESTAMENT (LE) DE N. S. JÉSUS-CHRIST, texte de la Vulgate; avec Traduction et de nombreuses Notes pour servir à l'intelligence du Texte, par le P. LALLEMANT. Avec approbation. 2 vol. in-8. compactes . . . 2 50

NEUVAINE DE MÉDITATIONS EN L'HONNEUR DE S. JOSEPH, précédée du Souvenir d'une neuvaine donnée en l'honneur du même Saint, suivie de son *Office* et de diverses prières. in-32 . . . . » 20

PETITS SERMONS ou Explication simple et familière du Symbole des Apôtres, de l'Oraison dominicale, de la Salutation angélique, des Commandements de Dieu et de l'Eglise, des Sacrements et des Péchés capitaux. Par UN ECCLÉSIASTIQUE DU DIOCÈSE DE LIÉGE. Avec approbation. 2e édition; un vol. in-8. contenant XCIX *Sermons.* 3 25

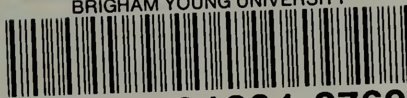
Prêtre (le) juge et médecin au tribunal de la Pénitence, ou méthode pour bien diriger les âmes; ouvrage où l'on expose les principes théologiques et les règles de prudence à suivre envers chaque classe de pénitents laïques, ecclésiastiques ou religieux. Par un *Ancien professeur de Théologie*, auteurs des **Examens raisonnés** sur les commandements de Dieu et de l'Eglise, sur les devoirs des diverses professions de la société, sur les devoirs des Prêtres, etc. Un vol. in-8. de 400 pages . . . . 2 »

Vie de la très-sainte Vierge Marie, selon les quatre Evangélistes, par la Princesse De Craon. In-18 . . . . » 20

Vie de sainte Philomène, Vierge et Martyre, suivie de Neuvaines, prières, litanies et cantiques en son honneur. In-32, orné d'une image de la sainte. » 15

Vies de sainte Julienne et de la bienheureuse Ève, ou Histoire de l'Institution de la Fête-Dieu, par le R. P. Bertholet. In-12, orné de 4 belles gravures. » 40

Ouvrage propre à être donné en prix dans les catéchismes et dans les Ecoles.


BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21061 0769

